



# DIAGNOSTIC SUR LA PROSTITUTION DES MINEUR.ES EN HAUTE- GARONNE

Février 2022

## TABLES DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. METHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
• Cadre méthodologique.....	5
• Calendrier opérationnel .....	5
• Ressources allouées .....	5
• L'échantillon de données.....	6
• Identification et mobilisation des participant.es .....	6
• Les limites de l'enquête.....	8
<b>2. LES MINEUR.ES IDENTIFIE.ES EN HAUTE-GARONNE .....</b>	<b>9</b>
• Une majorité de filles, âgées de 15 à 17 ans, de nationalité française.....	9
• Les parcours de vie .....	11
<b>3. ELEMENTS SUR LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL.....</b>	<b>14</b>
• La rencontre avec le système prostitutionnel.....	14
• Les lieux de prostitution.....	15
• Les acheteurs d'actes sexuels : les « clients » .....	18
• Les proxénètes.....	21
<b>4. RETOURS D'EXPERIENCES SUR LA PRISE EN CHARGE DES MINEUR.ES EN SITUATION DE PROSTITUTION OU A RISQUE.....</b>	<b>23</b>
• Les professionnel.les en première ligne pour le repérage .....	23
• En parler avec les mineur.es repéré.es.....	25
• Accompagner les situations, en dépit des difficultés .....	26
<b>5. PERSPECTIVES DE TRAVAIL .....</b>	<b>29</b>
• Mener des actions de prévention auprès des mineur.es.....	29
• Créer des dispositifs spécialisés pour la prise en charge des victimes .....	29
• Renforcer le travail partenarial .....	30
• Former les professionnel.les.....	30
• Informer pour mieux signaler .....	31
• Observer, documenter, analyser.....	31
<b>ANNEXES.....</b>	<b>32</b>
• Annexe 1 : Questionnaire en ligne.....	32
• Annexe 2 : Liste des structures participantes au diagnostic.....	38
• Annexe 3 : Extrait du guide de l'Amicale du Nid « Prostitution – Osons en parler ».....	39

## INTRODUCTION

Le phénomène prostitutionnel chez les personnes mineures n'est pas nouveau en France. Il est pourtant, aujourd'hui encore, mal appréhendé par les acteurs de terrain et les autorités, tant aux niveaux quantitatif que qualitatif. Depuis 2015 environ, une prise de conscience généralisée émerge au sein de la société française quant à son existence, ainsi que parmi les acteurs institutionnels et associatifs amenés à prendre en charge les jeunes qui en sont victimes. S'il est hasardeux d'affirmer avec certitude que les cas de prostitution chez des jeunes, mineur.es, ont augmenté au cours des dernières années, il est en revanche possible de dresser plusieurs constats : son ampleur a été jusque-là sous-estimée, tandis que la médiatisation croissante sur le sujet concourt à alerter sur la gravité des faits désignés. Une étape supplémentaire a été franchie dans cette direction avec le lancement par Adrien Taquet, le 15 novembre 2021, du premier Plan national de lutte contre la prostitution des mineurs.

La législation française établit clairement depuis 2002 que « La prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République » et conséquemment « tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative ». La reconnaissance de la prostitution en tant que violences, produit d'un système lucratif pour plusieurs acteurs, a franchi un pas supplémentaire avec l'adoption, le 13 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Les acteurs et actrices de terrain qui y sont confrontés au quotidien en raison de leur métier, notamment au sein de la protection de l'enfance, attestent d'une forme de sidération qui met à mal les leviers habituels de l'accompagnement éducatif. Face à la complexité du phénomène prostitutionnel à la croisée entre l'intime et les rapports sociaux de pouvoir, l'Amicale du Nid 31<sup>2</sup> est de plus en plus contactée par des acteurs de la protection de l'enfance, mobilisés sur le territoire de la Haute-Garonne et les départements alentours, en vue d'apporter un éclairage théorique et pratique pour la prise en charge des mineur.es concerné.es<sup>3</sup>.

La proposition d'esquisser un diagnostic local a vu le jour suite à l'afflux de sollicitations d'étayage et d'orientation par des professionnel.les de l'enfance et de la jeunesse (travailleurs.euses sociaux.ales, psychologues, etc). Parallèlement, depuis 2018 les demandes de formation sur la même thématique auprès de l'AdN 31 ont affleuré en provenance des mêmes acteurs de terrain. La nécessité d'observer et d'objectiver le phénomène s'est ainsi dessinée comme une évidence auprès de notre association spécialisée sur la question de la prostitution, en premier lieu pour répondre de façon plus précise et pertinente aux demandes adressées par les partenaires. D'autre part, l'impératif de consolidation du maillage partenarial pour la prise en charge adaptée des mineur.es victimes de prostitution a également motivé la réalisation de cette enquête<sup>4</sup>. La mutualisation des difficultés éprouvées, mais également des

---

<sup>1</sup> Article 13 - Loi n°2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale.

<sup>2</sup> L'Amicale du Nid est une association nationale spécialisée dans l'aller-vers l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, ou en risque de prostitution.

<sup>3</sup> L'Amicale du Nid 31 n'accompagne pas de public mineur actuellement, mais propose de l'étayage et des formations aux professionnel.les accompagnant des personnes mineures. Elle mène également des actions ponctuelles de sensibilisation et de prévention auprès d'adolescent.es.

<sup>4</sup> Nous utilisons successivement les termes de diagnostic et d'enquête pour évoquer le même processus.

actions faisant levier, est un point d'ancrage pour la mobilisation des acteurs, et la co-construction de solutions locales engageant tous les champs d'intervention.

La démarche diagnostique conduite par l'Amicale du Nid 31 a donc répondu aux objectifs suivants :

Objectif général : objectiver (quantitativement et qualitativement) pour mieux comprendre la prostitution des mineur.es au niveau local.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les acteurs institutionnels et les professionnel.les de terrain ;
- Renforcer l'étayage et l'offre de formation offerts par l'AdN 31, grâce à la production de connaissances ;
- Etoffer le maillage entre les partenaires mobilisés.

Le présent rapport expose les conclusions de l'enquête menée.

## I. METHODOLOGIE

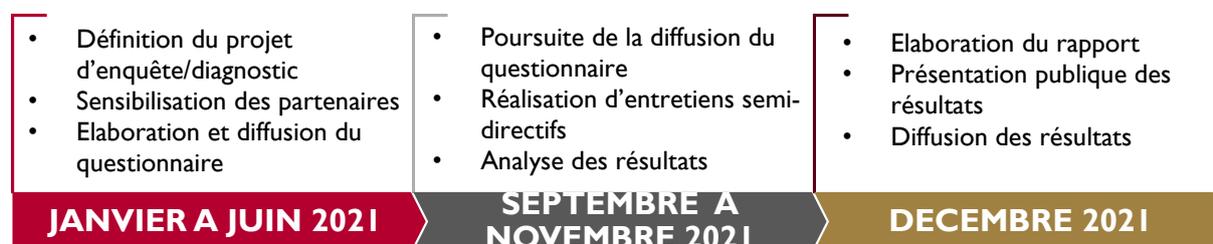
### • Cadre méthodologique

L'enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire en ligne<sup>5</sup>, complété par quelques entretiens semi-directifs. Les répondant.es au questionnaire sont principalement des professionnel.les susceptibles d'avoir rencontré des jeunes, mineur.es, en risque ou en situation de prostitution<sup>6</sup>. Les situations évoquées portent sur une période de trois ans, allant de 2018 à 2020.

Une revue de presse a été réalisée en parallèle sur la même période, afin de compléter les éléments qualitatifs extraits des questionnaires et entretiens. Les situations relatées par la presse n'ont toutefois pas été comptabilisées dans l'enquête quantitative.

En raison, entre autres, des caractères délictueux et criminel des actes commis par les personnes ayant recours aux services d'une personne prostituée et par les personnes tirant profit de leur exploitation sexuelle, l'activité prostitutionnelle des mineur.es demeure souterraine. Recenser tous les cas de prostitution de personnes mineures relève donc de l'impossible. L'enquête réalisée par l'Amicale du Nid 31 s'inscrit donc dans une démarche qualitative plutôt que quantitative. La méthode qualitative permettra de mettre en exergue les pratiques et expériences des participant.es à l'enquête.

### • Calendrier opérationnel



La conduite du diagnostic a connu un retard par rapport au calendrier prévisionnel, car la personne en charge du diagnostic ne bénéficiait pas d'un temps de travail spécifiquement dédié à cette tâche.

### • Ressources allouées

La réalisation du diagnostic est le fruit d'une initiative propre, impulsée par l'Amicale du Nid 31. Celui-ci a donc été réalisé parallèlement au déroulement des activités courantes de

<sup>5</sup> Annexe I.

<sup>6</sup> Il est important de préciser que nous entendons par prostitution « l'achat avec de l'argent, un bien ou un service, de l'usage du corps d'une personne à des fins sexuelles ».

l'établissement. Une personne salariée a porté le projet, avec le renfort ponctuel d'une personne stagiaire. L'enquête a été auto-financée.

- **L'échantillon de données**

**Le questionnaire**

Le questionnaire a été diffusé auprès d'environ 150 personnes : directions, cadres intermédiaires et professionnel.les de terrain, qui ont à leur tour diffusé le questionnaire. Au total, les retours au questionnaire ont été les suivants :



44 questionnaires remplis à titre individuel (83%) et 9 de façon collective (17%).

**Les entretiens semi-directifs**

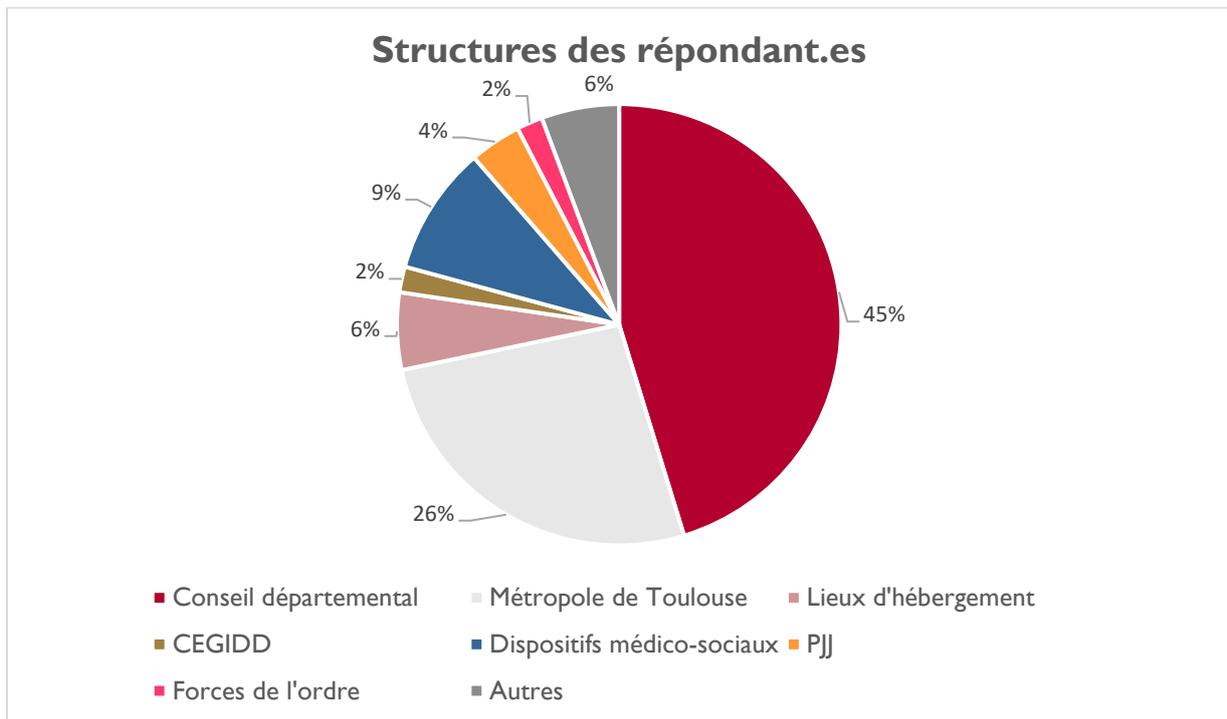
5 entretiens ont été réalisés afin de compléter les éléments récoltés via le questionnaire. Les structures rencontrées dans ce cadre sont la Direction territoriale de la PJJ Haute-Garonne/Ariège/Hautes-Pyrénées, le STEM0 Toulouse St- Exupéry, le CDEF 31 et l'EMAC 31.

- **Identification et mobilisation des participant.es**

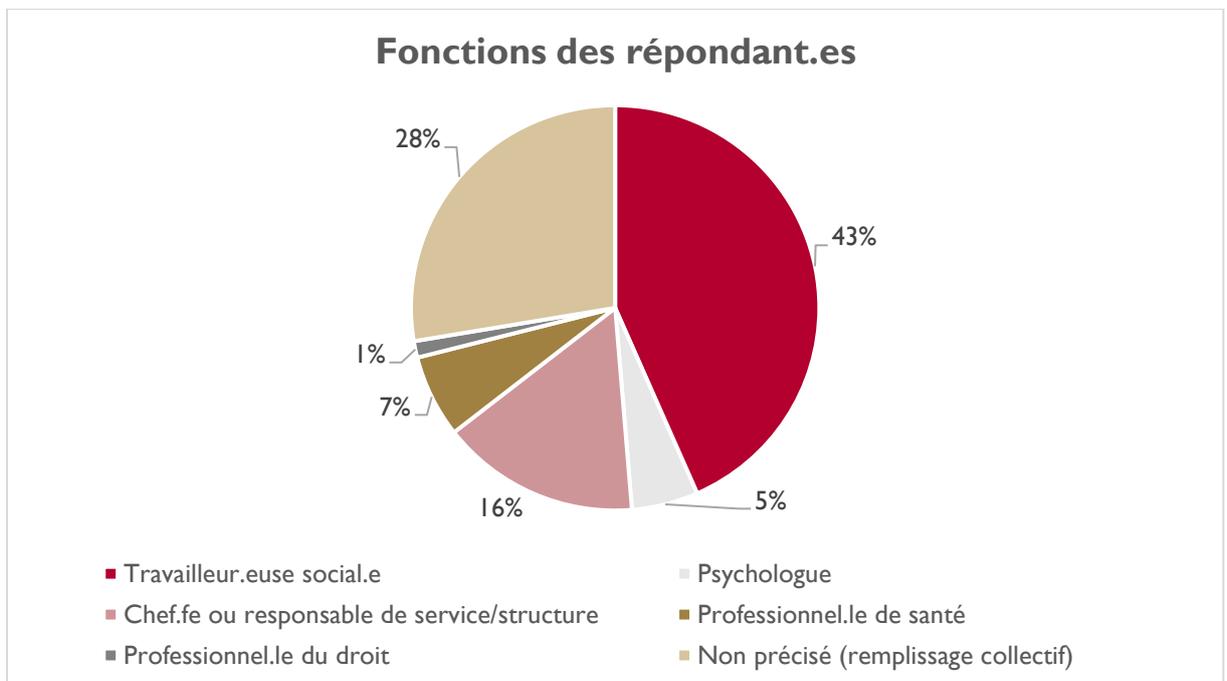
L'Amicale du Nid 31 étant jusqu'à présent spécialisée dans l'accompagnement du public adulte, la réalisation du diagnostic a constitué une opportunité précieuse d'interconnaissance avec les acteurs spécialisé.es dans le soutien et la prise en charge de publics jeunes et mineurs. Le soutien apporté par des institutions majeures telles que la Métropole de Toulouse, le Conseil départemental de Haute-Garonne, la Commission Départementale de Lutte contre la Prostitution, le Proxénétisme et la Traite des Êtres Humains (CDLPPTEH) ou encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ont été cruciaux pour la diffusion du questionnaire et la récolte de données exploitables.

Le graphique suivant met en valeur la mobilisation et participation de nombreux.es professionnel.les œuvrant dans les champs de la protection de l'enfance et de la prévention

spécialisée. Au sein de la catégorie de participant.es « autres », on dénombre notamment une structure associative d'accompagnement des personnes mineures et une fédération<sup>7</sup>.



Le profil des répondant.es au questionnaire révèle la participation d'une majorité de professionnel.les de terrain, directement en contact avec le public.



<sup>7</sup> La liste complète des structures participantes est disponible en Annexe 2.

- **Les limites de l'enquête**

L'enquête est un reflet partiel de la réalité prostitutionnelle chez le public mineur, tout d'abord au vu de la taille de l'échantillon de données récoltées. Elle n'a pas vocation à être exhaustive. La technique de récolte des données, via un questionnaire adressé à un nombre significatif de professionnel.les de la protection de l'enfance, oriente inévitablement la nature des réponses obtenues, puisque ces jeunes déjà pris en charge par l'institution nécessairement présentent certains facteurs de vulnérabilité identifiés et préalables à la prostitution. Nous revenons sur cet aspect dans la partie suivante.

De plus, l'enquête repose sur les témoignages émanant de tiers, et non des jeunes concerné.es eux et elles-mêmes. Cette limite, en plus du biais qu'elle induit sur les éléments qualitatifs recueillis, implique aussi un accès limité à certaines informations (par exemple sur les pratiques prostitutionnelles, les proxénètes, les clients, etc.).

Le recours à un questionnaire en ligne a favorisé la récolte de données globales et parfois imprécises : plusieurs des questionnaires décrivent divers éléments correspondant à différentes situations rencontrées par un.e seul.e professionnel.le, sans pour autant détailler les caractéristiques situation par situation. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de distinguer plusieurs variables de référence -que nous précisons pour chacun des graphiques- : le nombre de situations rapportées, le nombre total de questionnaires, le nombre de questionnaires signalant des situations avérées ou à risque.

Enfin, le questionnaire a eu peu de résonance auprès de certains champs d'intervention, qui sont pourtant incontournables car les professionnel.les de ces secteurs sont eux et elles aussi confronté.es à des situations prostitutionnelles. Nous nous référons de façon non exhaustive aux secteurs de l'addictologie, les forces de l'ordre, la justice, l'Education nationale, la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), la santé somatique et psychique, les associations de promotion de la santé sexuelle, etc.

## 2. LES MINEUR.ES IDENTIFIE.ES EN HAUTE-GARONNE

Des situations de prostitution probables ou avérées ont été identifiées, au cours des 3 dernières années, dans 45 questionnaires complétés (soit 85%). Aucun cas n'a été repéré dans 8 questionnaires (soit 15%). Parmi ces 45 questionnaires, on comptabilise initialement **174 situations** rapportées. Néanmoins, une « pondération » a été effectuée pour deux raisons. Dans certains cas, plusieurs personnes travaillant au sein d'une même structure ont complété des questionnaires séparément, et rapportent une même situation ; de plus les professionnel.les répondant.es effectuant déjà un travail partenarial, il arrive qu'une même situation soit évoquée par différents services ou structures.

Après avoir effectué un tri dans les situations rapportées, nous avons finalement retenu **117 situations**. Pour chacune des statistiques qui sont présentées, lorsque les données recueillies sont suffisamment détaillées et le permettent, la valeur de référence est **R=117**. Toutefois, lorsque les données récoltées à travers le questionnaire sont plus générales (notamment lorsqu'un questionnaire fait état de plusieurs situations repérées), et ne relie pas les éléments décrits à une situation spécifique, nous avons fait le choix méthodologique de prendre pour valeur de référence le nombre de questionnaires relayant des situations de prostitution, soit **R=45**.

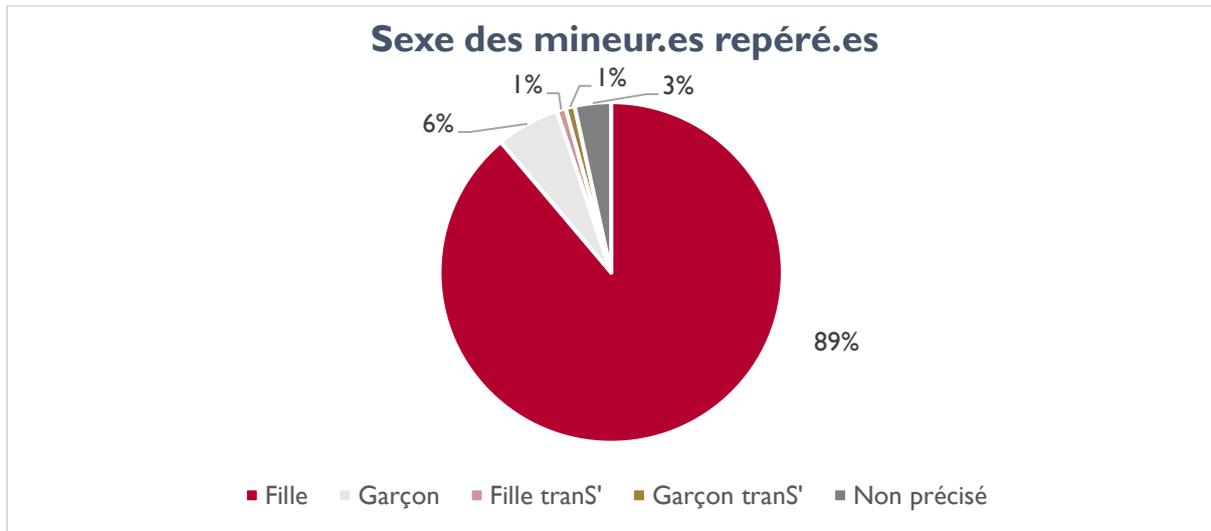
- **Une majorité de filles, âgées de 15 à 17 ans, de nationalité française**

Les résultats concernant le profil des mineur.es victimes de prostitution en Haute-Garonne s'inscrivent dans les tendances observées sur différents territoires métropolitains, et confortent les résultats d'autres enquêtes menées récemment. Les réponses au questionnaire traduisent une surreprésentation de jeunes filles parmi les victimes en Haute-Garonne (89%). Toutefois la part de jeunes garçons est significative également (6%), et deux situations d'un garçon transgenre et d'une fille transgenre ont également été relatées.

Le profil très massivement féminin des victimes est en adéquation avec une réalité également observée parmi le public adulte en situation de prostitution - bien que dans ce dernier cas la proportion des autres profils est plus importante -. Cette photographie est le reflet de l'existence de rapports sociaux de sexe à l'œuvre au sein de la société française, aujourd'hui encore régie par des normes patriarcales. Les filles comme les femmes y sont exposées à des violences de genre, incluant celles du système prostitutionnel. La sexualisation des corps féminins dès le plus jeune âge, et leur inscription dans des rapports marchands -à travers les médias, la publicité ou bien littéralement lors d'achats d'actes sexuels-, en vue de satisfaire le regard et le désir masculins, témoignent également de la persistance d'inégalités fortes au détriment des individus de sexe féminin.

Nous apportons néanmoins une nuance aux statistiques rapportées : dans le cadre de l'enquête, plusieurs professionnel.les ont exprimé des doutes sur l'existence d'indicateurs de prostitution différents en fonction du genre des sujets, ce qui conduirait hypothétiquement à sous-évaluer le nombre de jeunes garçons concernés, à titre d'exemple. Cette remarque est intéressante à prendre en compte, et ouvre de nouvelles perspectives d'études à mener, de même que pour les mineur.es transgenres.

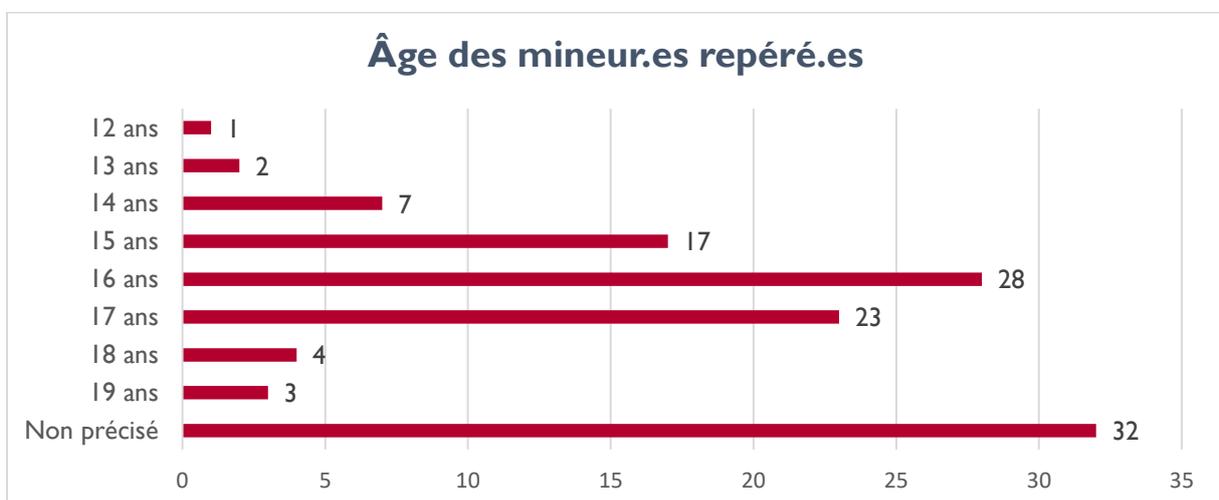
R = 117



L'éventail d'âge des mineur.es repéré.es est étendu, 12 ans étant l'âge le plus jeune (1 situation) et 19 ans le plus avancé. La tranche d'âge la plus représentée parmi les cas rapportés est celle de 15-17 ans, qui constituent 58% des cas rapportés (soit 68 situations au total). Cette tendance va dans le sens de celle observée par l'Amicale du Nid dans le Val d'Oise, par exemple. Il semble important de rappeler que si les données concernant l'âge des victimes nous fournissent une photographie figée dans le temps des situations, elles ne nous renseignent pas sur l'âge d'entrée en prostitution des jeunes en question.

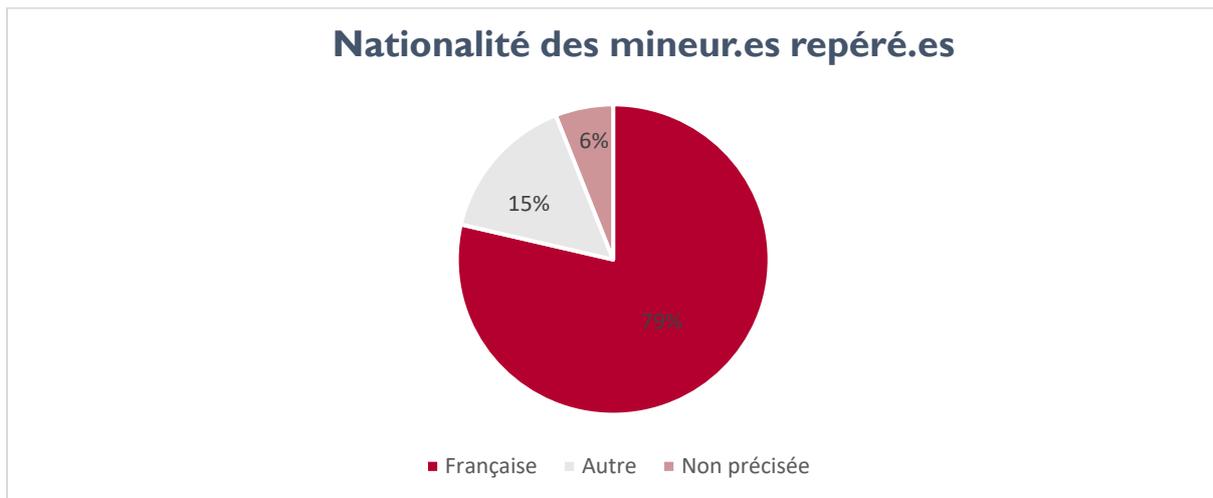
Méthodologiquement, nous avons fait le choix d'intégrer les tranches d'âge de 18 et 19 ans. Bien que les individus désignés ne soient plus mineur.es au regard de la loi française, ils font encore l'objet d'un suivi institutionnel par les services de la protection de l'enfance. Certain.es d'entre eux et elles étaient mineur.es au moment du repérage des faits de prostitution. A noter également, une part importante de questionnaires ne renseigne pas précisément l'âge des jeunes (pour 32 situations, soit 27% d'entre elles).

R = 117



Les personnes mineures victimes de prostitution en Haute-Garonne repérées par les répondant.es au questionnaire sont très majoritairement de nationalité française (79% d'entre elles). Parmi les 15% d'individus d'autres nationalités, elles sont originaires d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, Albanie), et d'Afrique subsaharienne (Maroc, Guinée, Nigeria). Le parcours migratoire est l'un des facteurs de vulnérabilité identifiés dans les questionnaires, s'agissant de mineur.es hypothétiquement victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

R = 117



- **Les parcours de vie**

La question des facteurs de vulnérabilité repérés dans les parcours des mineur.es victimes de prostitution est centrale, mais doit être maniée avec précaution. Si certains événements ou conditions de basculement vers la prostitution se dégagent de façon presque systématique, il s'agit moins d'argumenter en faveur d'une vision « déterministe » quant aux facteurs d'entrée en prostitution, que de souligner le caractère systémique de certaines vulnérabilités. Le repérage d'éléments de parcours récurrents, ainsi que de certaines conduites à risques, devrait faciliter leur prise en compte pour la mise en œuvre de politiques préventives. Aussi, nous précisons que la coexistence de plusieurs de ces éléments de vulnérabilité dans le parcours d'un.e mineur.e n'est pas nécessairement associée à une situation prostitutionnelle. Enfin, qu'ils soient d'ordre individuel (violences sexuelles, addictions, décrochage scolaire, troubles physiques ou psychiques,), familial (carences, ruptures, abandons, fugues, violences intrafamiliales) ou social (précarité, parcours migratoire), ces facteurs de vulnérabilité sont la plupart du temps cumulatifs. C'est la raison pour laquelle la somme des facteurs est supérieure à 100%.

Les carences affectives, éducatives, et l'abandon familial arrivent en tête des vulnérabilités identifiées (49%), et sont souvent associées à une rupture familiale et des épisodes de fugue (33%). Comme nous l'avons déjà évoqué, ce constat offert n'est que peu surprenant dès lors que les participant.es à l'enquête sont en majorité des professionnel.les de la protection de l'enfance. Cela suppose la préexistence de certaines lacunes ou dysfonctionnements familiaux

dans les parcours des jeunes qui faisaient déjà l'objet d'une prise en charge. De plus, les carences affectives et le vécu abandonnique constituent un terreau très fertile à l'installation d'une relation d'emprise par les proxénètes, articulée notamment sur la création d'un lien de dépendance. La mise en exploitation<sup>8</sup> par des *loverboys*<sup>9</sup> est également une stratégie « efficace » face à des mineur.es en recherche de liens affectifs, d'appartenance et de reconnaissance par des pairs.

En second lieu, les violences sexuelles (47%) et intrafamiliales (40%) ont été identifiées en tant que vulnérabilités fréquentes. Bien que les chiffres mis en avant par l'enquête soient déjà significatifs, les différents échanges, formels et informels, que nous avons eus avec les acteurs de terrain nous laissent penser qu'ils sont en deçà de la réalité. En effet, avant que la question des antécédents de violences sexuelles, notamment, ne soit posée frontalement, certain.es professionnel.les ne l'évoquent pas spontanément et n'établissent pas systématiquement un lien avec le risque prostitutionnel. Dans plusieurs des situations évoquées, l'hypothèse est émise que les victimes ont également subi des faits d'inceste ou des abus sexuels antérieurs à la prostitution, sans pour autant que le doute ait été élucidé. Il est par ailleurs intéressant de noter que deux répondant.es ont nommé l'absence de poursuites judiciaires suite à la dénonciation de violences sexuelles, en tant que facteur de vulnérabilité pour les jeunes accompagnées. Cette corrélation reflète, possiblement, l'existence d'un continuum de violences sexistes et sexuelles éprouvées depuis le plus jeune âge par les jeunes filles concernées par la prostitution. Une autre clé de lecture est celle de la coexistence d'un *psychotrauma* et de conduites prostitutionnelles chez les sujets (voir encadré ci-après). En sus, les violences prostitutionnelles peuvent occasionner de nouveaux états de stress post-traumatique, et finalement l'installation de polytraumatismes chez les sujets.

### Les violences sexuelles et le psychotrauma comme vulnérabilités

« Pour les jeunes victimes d'abus sexuels, le risque d'exposition à la prostitution est plus grand car l'une des modalités de traitement du traumatisme est la répétition. La situation de stress dépassé (qui a des effets physiologiques avec notamment la production d'un cocktail hormonal), génère aussi de la *sidération psychique*, de la *dissociation*, et l'*état de stress post-traumatique*. Ce dernier soumet l'individu à des réminiscences traumatiques, qui mènent à des conduites à risque dissociantes pour faire taire les manifestations : recours aux toxiques, addictions, troubles du comportement alimentaire, dépressions, phobies, tentatives de suicide, atteinte de l'estime de soi, etc. L'individu aménage sa vie en fonction de cela sans s'en rendre compte. C'est un cercle vicieux. Pour toutes ces raisons les personnes [victimes d'abus sexuels] sont beaucoup plus à risque. »

Extrait d'entretien

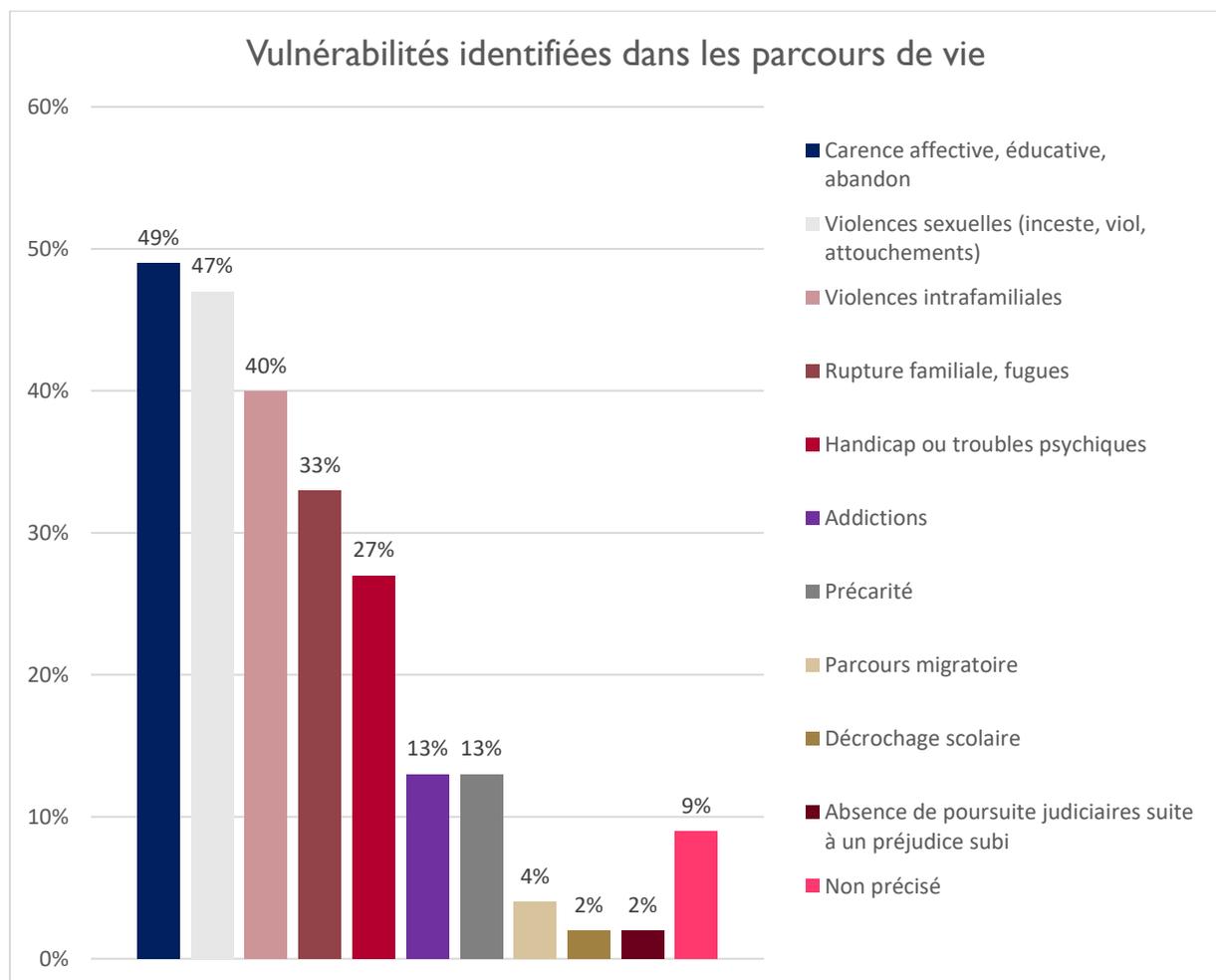
<sup>8</sup> Nous utilisons dans le présent rapport indistinctement les termes de *prostitution* et *exploitation sexuelle* s'agissant de personnes mineures ; certains pays ont toutefois fait le choix de recourir systématiquement au terme d'*exploitation sexuelle* dès lors que les personnes désignées sont mineures.

<sup>9</sup> Le terme de « *loverboy* » désigne un profil de proxénète dont la stratégie d'action et d'emprise repose essentiellement sur la simulation d'une relation amoureuse avec une jeune fille, dans l'unique but de pouvoir ensuite l'exploiter sexuellement via la prostitution.

Une situation de handicap ou des troubles psychiques ont été nommés dans 27% des questionnaires. En plus du fait d'être considérés par la loi comme des facteurs aggravants quant au proxénétisme ou l'achat d'actes sexuels, ces éléments posent évidemment la question de l'exploitation par autrui de vulnérabilités manifestes, de l'abus de confiance poussé à outrance face à des individus dont la faculté de discernement peut être altérée.

Le repérage des addictions en tant que facteur de vulnérabilité apparaît également comme potentiellement sous-évalué dans les questionnaires (13%), tout comme le décrochage scolaire (2%) – bien que ce dernier puisse être également une conséquence de la prostitution -. Une fois de plus, nous nous référons aux nombreux échanges formels et informels avec les professionnel.les, qui font état d'un mode majoritaire de polyconsommation : alcool, cocaïne, haschich, médicaments psychoactifs (Lyrica, Rivotril). Les conduites addictives peuvent également être secondaires à l'entrée en prostitution, et sont alors une conséquence de la prostitution plutôt qu'une vulnérabilité : la consommation est un palliatif qui permet de supporter les passes et autres violences de la prostitution.

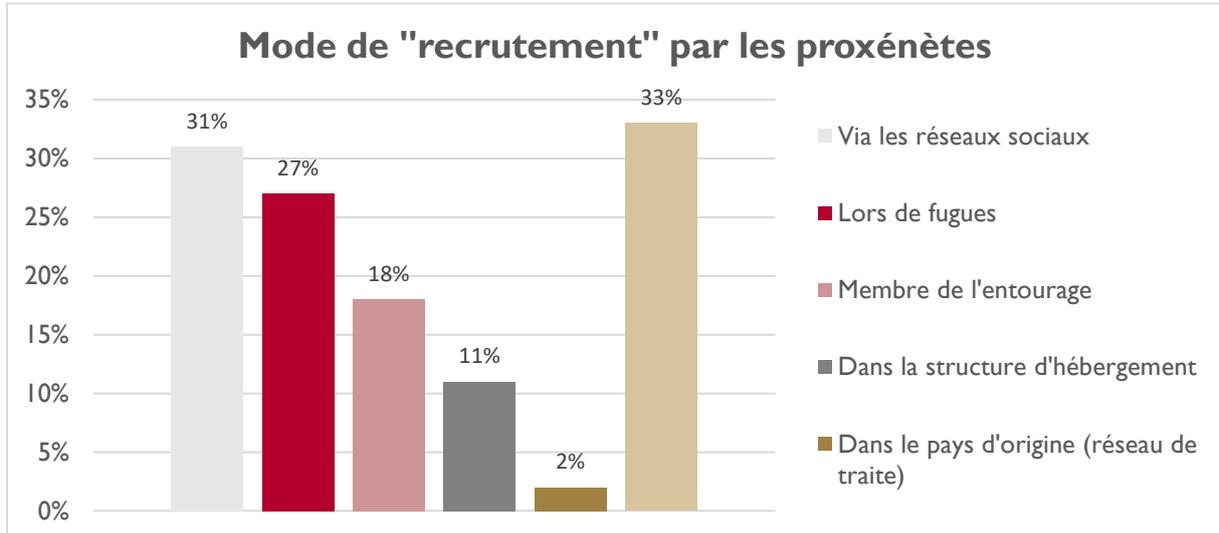
R = 45



### 3. ELEMENTS SUR LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL

- La rencontre avec le système prostitutionnel

R = 45



Si la connaissance et la reconnaissance de certains facteurs de vulnérabilité dans le parcours des mineur.es victimes de prostitution est indispensable, nous savons que l'entrée en prostitution procède généralement d'un basculement. Celui-ci survient en lien avec un ou des événements déclencheurs dans des parcours de vie déjà fragilisés, que nous avons voulu mettre en lumière également.

La place qu'occupent les réseaux sociaux dans ce basculement au coeur du système prostituteur apparaît de façon alarmante. Dans 31% des situations identifiées, les proxénètes sont entré.es en contact avec les victimes via les réseaux sociaux. Désormais indissociables de l'entretien de relations sociales pour la génération des jeunes n'ayant pas connu le monde sans internet, ils constituent également une porte d'entrée inquiétante pour les différents acteurs du système prostitutionnel, qu'il s'agisse des proxénètes ou bien des personnes recourant à l'achat d'actes sexuels auprès de personnes mineures, autrement appelés les « clients ».

Cependant, l'entrée en prostitution suite à une rencontre faite lors de fugues est également fréquente (27%). Les fugues représentent sans surprise un moment de grande vulnérabilité pour des jeunes encore mineur.es. La recherche d'un espace où se mettre à l'abri pour y passer la nuit, ainsi que la satisfaction des besoins primaires (sommeil, alimentation, hygiène) ou de conduites addictives, constituent autant de contreparties proposées par des proxénètes ou « clients ».

Les membres de l'entourage familial et amical des jeunes ont été repérés dans 18% des situations comme étant à l'origine de la mise en prostitution. Ces cas reflètent la grande vulnérabilité dans laquelle se trouvent les mineur.es concerné.es. Nous avons évoqué l'existence de contextes familiaux dysfonctionnels pour une partie d'entre eux et elles, dans l'incapacité de protéger les enfants, voire même à l'origine des violences dont ils et elles sont les victimes. Nombre de ces jeunes éprouvent également le besoin impérieux de répondre aux carences affectives éprouvées en recréant des liens avec d'autres jeunes. Les sollicitations

en apparence dénuées d'intention émanant d'autres jeunes filles, d'un « petit-ami », apparaissent alors comme des marques de reconnaissance sociale et une opportunité d'affiliation à un groupe de pairs. L'entremêlement de ces liens affectifs et des violences subies rend d'autant plus longue la soustraction à l'emprise, une fois la situation de prostitution installée.

Les foyers de protection de l'enfance et leurs abords ont été également identifiés comme des lieux de recrutement de jeunes par d'autres jeunes également hébergées, ou par les réseaux exploitant ces dernières (11%). Les réseaux et proxénètes qui mettent des mineur.es en prostitution ont bien saisi la brèche que représentent leurs vulnérabilités multiples. Cette réalité soulève aussi la question des « victimes-auteurs » : ces jeunes filles prostituées par des proxénètes, et qui se voient confier le rôle de recruteuses d'autres jeunes filles sur les réseaux sociaux ou dans les mêmes structures d'hébergement, la plupart du temps en échange de certains bénéfices.

« On voit bien qu'il y a des voitures qui attendent devant la structure... »

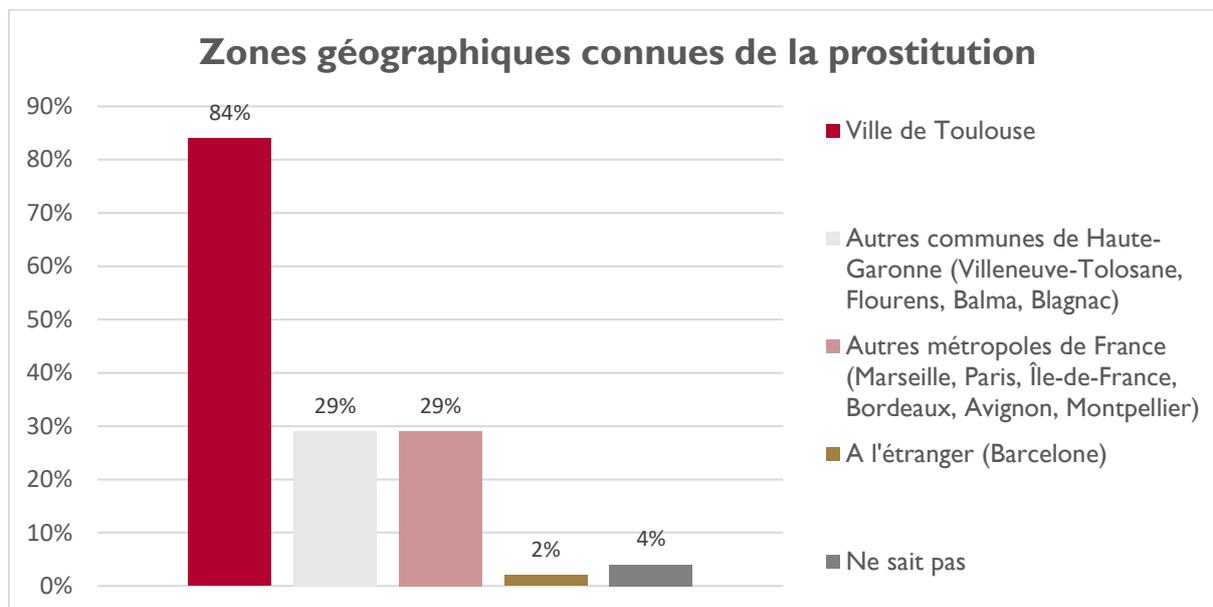
*Répondant.e au questionnaire*

- **Les lieux de prostitution**

La répartition géographique des cas de prostitution recensés révèle une concentration en milieu urbain, à 84%. La facilité d'accès à des hôtels, à des logements privés mis en location, à des axes de transport, la densité de population et conséquemment la présence accrue de clients potentiels, sont autant de pistes d'explication à explorer.

Les réponses indiquent également l'existence en nombre significatif d'actes prostitutionnels sur des territoires périphériques à la ville de Toulouse (29%), à hauteur équivalente au reste du territoire métropolitain français, dans des métropoles de taille conséquente (29%). Les résultats indiquent donc un double mouvement ; la proximité géographique des lieux de prostitution ainsi que la mobilité des mineur.es, avec en toile de fond la planification des déplacements entre les différentes villes par des réseaux structurés. La ville de Marseille et la région parisienne ont été mentionnées à plusieurs reprises, corroborant les constats alarmants émanant des acteurs oeuvrant sur ces mêmes territoires.

Les chiffres démontrent également qu'une même personne mineure est parfois exploitée dans différents zones géographiques (dans la métropole toulousaine et dans d'autres métropoles françaises).



Afin d'affiner notre compréhension géographique de la prostitution des mineur.es, il nous a semblé important d'interroger également les lieux physiques de réalisation des passes. Les statistiques démontrent que la prostitution des mineur.es se déroule majoritairement *indoor*, c'est-à-dire en intérieur, dans des espaces privés, rendant plus complexe le repérage par des acteurs extérieurs. Cette pratique est congruente avec les modes de prise de contact avec les clients que nous détaillerons plus loin ; elle l'est également au vu du caractère illégal de la prostitution des personnes mineures en France<sup>10</sup>.

L'enquête nous indique que les faits de prostitution ont eu principalement lieu dans des hôtels (40%). Ce constat est extrêmement alarmant : il fait émerger l'hypothèse de la complicité d'un.e proxénète majeur.e pour la location d'une chambre, ou encore celle, passive ou active, d'hôtelier.es disposé.es à louer des chambres à des personnes mineures. Cette dernière possibilité, relevant du proxénétisme hôtelier, fait d'ailleurs l'objet de mesures annoncées dans le premier Plan national de lutte contre la prostitution des mineur.es divulgué le 15 octobre 2021.

En deuxième lieu les professionnel.les ont rapporté la réalisation de passes dans des logements particuliers, éventuellement mis en location via des plateformes locatives de type *Airbnb*. Ce type de location présente des « avantages » permettant de contourner certaines restrictions ou contraintes du fait de la minorité des personnes exploitées. La possibilité d'anonymat ou d'utilisation d'une fausse identité, ainsi que l'absence de rencontre en physique avec les

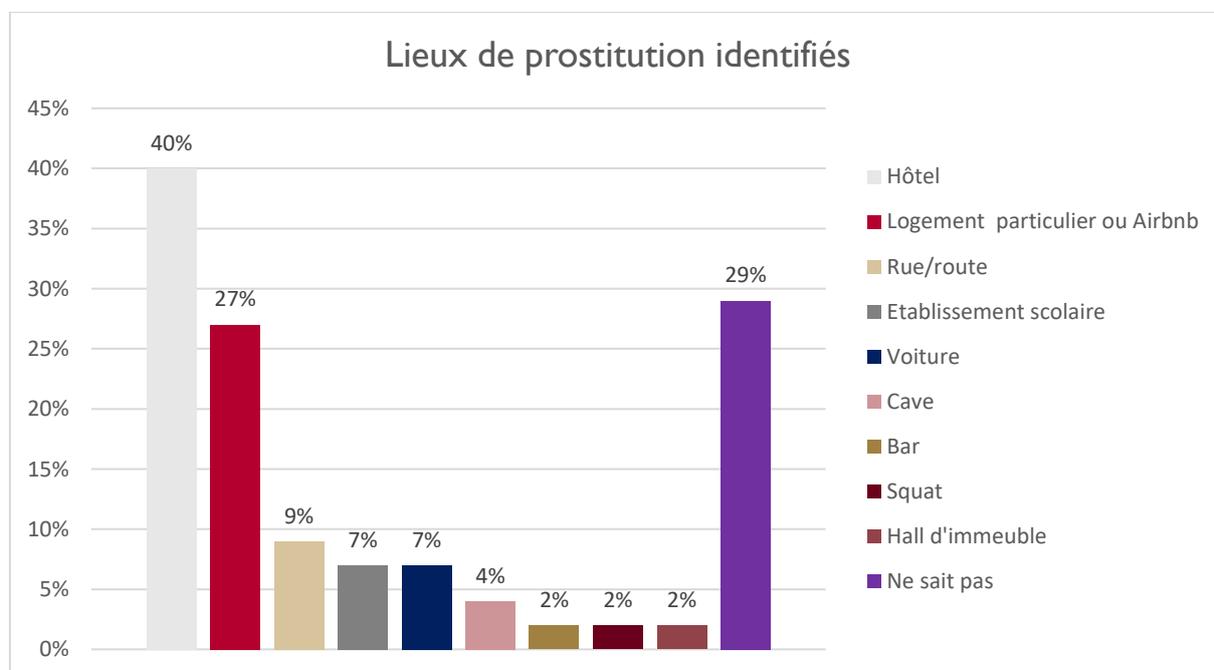
<sup>10</sup> Tel qu'évoqué page 3. Par ailleurs, la Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste alourdit les peines les peines sanctionnant le proxénétisme et le recours à la prostitution des enfants, les deux étant désormais puni de vingt ans de réclusion criminelle et de 3 000 000 euros d'amende lorsqu'il est commis à l'égard d'un.e mineur.e de quinze ans. Les peines pour recours à la prostitution de mineur.es de plus de 15 ans sont également renforcées, allant jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

personnes mettant à disposition les logements sont autant de modalités facilitantes. Le phénomène a pris une telle ampleur depuis le confinement que la plateforme Airbnb a réagi publiquement à l'annonce du Plan national de lutte, dès le 15 novembre 2021, affirmant son engagement à lutter contre la prostitution des mineur.es en France, via le renforcement du contrôle d'identité des usager.es, des actions de sensibilisation et la pleine collaboration avec les autorités judiciaires<sup>11</sup>.

Certaines passes sont tout de même réalisées dans des espaces publics - rue, route - dans presque 10% des cas. Nous émettons l'hypothèse que cette modalité est plus souvent associée à des rencontres fortuites lors d'épisodes d'errance<sup>12</sup>. Enfin, pour les autres situations les passes se déroulent dans des voitures, établissements scolaires, caves, halls d'immeubles, squats, bars.

Nous souhaitons également évoquer une modalité qui n'a pas été examinée lors de l'enquête, et mériterait indéniablement qu'une étude lui soit consacrée : il s'agit des formes de prostitution « dématérialisée » ou « à distance ». En effet, la mise en place un aller-vers dématérialisé par différents établissements de l'Amicale du Nid en direction du public jeune, et notamment mineur, laisse entrevoir de nouvelles formes de prostitution sans contact physique avec le client. Les contours de ces échanges épousent pourtant bien ceux des pratiques prostitutionnelles : on y échange sur les réseaux sociaux un *nude*, une photo érotique de ses pieds, une vidéo à caractère sexuel, contre une somme d'argent ou des cadeaux reçus à domicile. La prise en compte de cette modalité infléchirait potentiellement la cartographie des lieux de prostitution.

R = 45



<sup>11</sup> Consulter le site internet d'Airbnb : <https://news.airbnb.com/fr/airbnb-soutient-le-travail-du-gouvernement-contre-la-prostitution/>

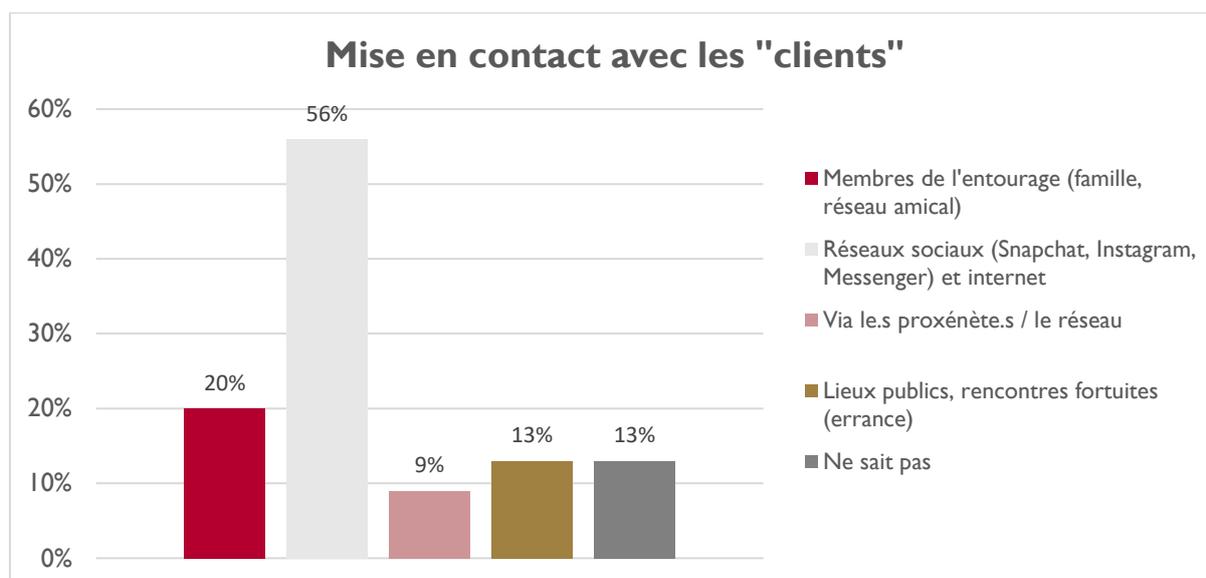
- **Les acheteurs d'actes sexuels : les « clients »**

Les questionnaires ont permis d'obtenir peu d'éléments concernant cette catégorie d'acteurs pourtant fondamentale dans la perpétuation du système prostitutionnel. Dans 69% des questionnaires (R=45), les répondant.es n'ont pas renseigné le sexe des « clients ». Le reste des réponses fait cas de personnes de sexe masculin exclusivement (31%). Les potentielles informations concernant l'âge des « clients » sont encore moins précises puisque dans 71% des situations les professionnel.les n'en ont aucune. Lorsque cet aspect a été renseigné, seuls 2 questionnaires sur 45 abordent des cas de clients mineurs - âgés de moins de 18 ans-. Nous n'avons récolté aucune information relative aux caractéristiques socio-économiques ou géographiques de ces derniers. Une fois de plus, il s'agit d'un vaste champ d'étude à défricher, en dépit des nombreux obstacles qui se dressent à la documentation de cette dimension du système prostitutionnel - du fait du tabou, du caractère illégal, etc. -, qu'il s'agisse des personnes prostituées mineures comme des majeures.

Différentes modalités de mise en contact avec les clients sont répertoriées par les professionnel.les :

- Dans une majorité des cas (56%), l'entrée en contact avec les « clients » a eu lieu sur les réseaux sociaux et sur internet. Les professionnel.les mentionnent principalement le recours aux réseaux sociaux tels que Snapchat, Instagram et Messenger. Ils et elles évoquent également leur désarroi face à ces outils qu'ils ne maîtrisent généralement pas, ce qui rend peu aisé le fait d'en parler avec les mineur.es. La formation à l'utilisation de ces outils, dans la perspective de développer l'aller-vers dématérialisé dans ces espaces virtuels et de maintenir un lien avec les jeunes lors des épisodes de fugue, semble primordiale pour aller à la rencontre des victimes et leur proposer un accompagnement.  
De plus, le recours massif aux réseaux sociaux pour la prise de contact avec les « clients » engendre d'autres risques et dérives possibles pour les mineur.es prostitué.es : leur exposition à du cyberharcèlement, et la difficulté de retomber dans l'anonymat par la suite, les sollicitations continues de la part des proxénètes et « clients » qui contribuent au maintien de l'emprise, même lorsque le ou la jeune souhaiterait se soustraire à la prostitution.
- Les membres de l'entourage familial et amical peuvent aussi jouer un rôle dans la mise en relation avec des « clients » (20%), ce qui s'apparente alors à du proxénétisme. Plusieurs des situations rapportées ici se superposent à celles figurant dans le graphique suivant concernant les liens des victimes avec les proxénètes.
- Les rencontres avec des « clients » dans des espaces publics, généralement fortuites lors d'épisodes d'errance, représentent également une part non négligeable (13%).
- Enfin, dans 9% des situations c'est le réseau d'exploitation ou les proxénètes qui prennent en charge le contact avec les acheteurs.

Les échanges avec les professionnel.les laissent entrevoir la possibilité d'un enchevêtrement entre les différentes modalités : les réseaux et proxénètes gèrent parfois les comptes des mineur.es sur les réseaux sociaux ; les membres de l'entourage familial et amical peuvent également opérer dans des réseaux de taille variable.



L'une des difficultés dans le repérage des situations prostitutionnelles impliquant des sujets mineurs, outre leur manque de visibilité dans l'espace public « physique » - c'est-à-dire non virtuel -, réside dans la nature des contreparties échangées. Les représentations communes autour de la prostitution véhiculent l'idée stéréotypée de la liasse de billets remise en échange d'un acte sexuel. Or, plutôt que la nature de l'objet échangé, c'est bien l'idée de la transaction, c'est-à-dire de la remise d'une *contrepartie*, quelle qu'elle soit, qui permet de statuer sur l'existence d'une pratique prostitutionnelle. Il est intéressant de noter que les représentations qu'en ont les premier.es concerné.es les mènent à une lecture différente de leurs propres actes. Plusieurs des répondant.es expliquent que la ou le jeune a évoqué une situation prostitutionnelle de façon détachée, en apparence<sup>13</sup>, impliquant une contrepartie non monétaire. Elles ne semblent donc pas nécessairement identifiées comme telles par les jeunes.

La coexistence de lectures différentes de la réalité entre adultes accompagnant.es et mineur.es prostitué.es, est également flagrante lorsque ces dernier.es peinent à se reconnaître comme « victime ». La volonté de nommer les violences, du côté des professionnel.les, se heurte à celle d'être reconnu.es en tant qu'individus émancipés et faisant leurs propres « choix ». Ce hiatus, fréquemment nommé par les professionnel.les en tant qu'obstacle au dialogue, pose la question des catégories et mots que nous utilisons dans les interactions directes avec les jeunes. Plusieurs participant.es à l'enquête soulignent l'importance de distinguer les mots choisis face au jeune, et ceux que nous posons entre professionnel.les pour l'analyse d'une situation. La préservation d'un espace d'écoute et de dialogue, laissant à la fois la place à l'expérience du jeune tout en étant contenant, relève d'un équilibre sans cesse à renouveler.

La « bataille » des mots et des valeurs qui y sont associées est également matérialisée par les différents euphémismes utilisés par les jeunes pour nommer des actes prostitutionnels :

<sup>13</sup> L'absence apparente d'émotions ou d'affects, y compris à l'évocation de situations de mise en danger ou violentes, peut être révélateur de l'installation, chez la personne, d'un syndrome de stress post-traumatique, et notamment d'un phénomène de dissociation, qui engendre une anesthésie émotionnelle.

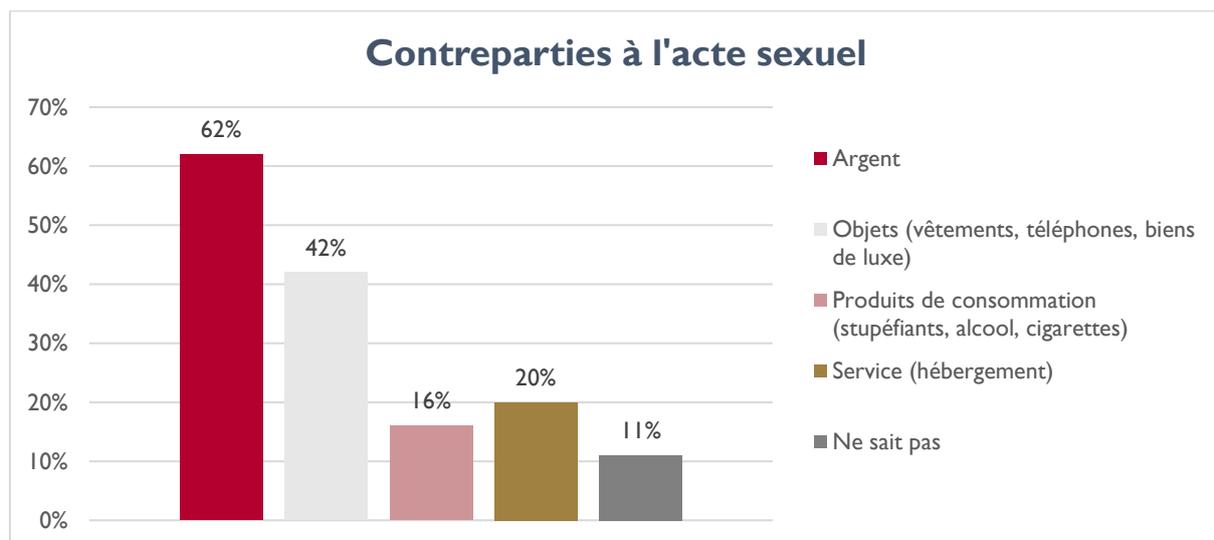
michetonnage, escorting, etc. Au-delà du fait que ceux-ci participent de la banalisation et de la glamourisation de ces pratiques, ils ont également pour particularité de mettre en jeu, dans la pratique, différentes catégories de contreparties, qui parfois sont associées entre elles : l'achat d'objets de luxe et de services de luxe vient compléter la remise d'argent liquide. Les chiffres récoltés montrent effectivement que plusieurs modalités de « rémunération » peuvent coexister pour une même personne. L'enquête met en lumière que la contrepartie principalement reçue par les mineur.es concerné.es est bien de nature monétaire (62%), ce malgré la pluralité des modes de rémunération repérés.

Dans de nombreux cas (42%), des objets à valeur monétaire élevée sont échangés contre des actes sexuels : vêtements de marque, chaussures, téléphones dernier cri, sacs de luxe, etc. Ces deux types de contreparties sont par ailleurs fréquemment évoquées par les professionnel.les comme des indicateurs qui leur ont mis la puce à l'oreille. Ceux et celles-ci s'interrogent en nombre sur le rapport qu'entretiennent les jeunes à la consommation et aux objets. Ils et elles reconnaissent volontiers ne pas maîtriser les codes liés aux valeurs portées en étendard par les jeunes - l'importance accordée aux biens matériels, au fait de se mettre en scène sur les réseaux sociaux, etc.-.

Les autres contreparties nommées témoignent des liens existants entre prostitution et addictions : l'entrée en prostitution peut être motivée par la nécessité de se fournir en produits psychotropes, ou de pouvoir maintenir un certain niveau de consommation au long cours lorsque celle-ci a été postérieure à l'entrée en prostitution.

Enfin, si dans 20% des cas l'acte sexuel a eu lieu en échange d'un hébergement, c'est parce que bien souvent l'entrée en prostitution survient lors d'un épisode de fugue. Elles peuvent être lues comme des tentatives de mise à l'abri pour des jeunes alors particulièrement vulnérables.

R = 45



- **Les proxénètes**<sup>14</sup>

Parmi les profils de proxénètes repérés par les professionnel.les, nous distinguons :

- Le petit-ami, en premier lieu (31%), en résonance avec d'autres études décrivant la réalité prostitutionnelle chez les personnes mineures. Nous avons défini précédemment la figure du « *loverboy* ». Lorsque l'entrée en prostitution a lieu par ce biais, l'emprise exercée sur les jeunes filles représente un verrou qui empêche complètement ou en partie de reconnaître et nommer les violences subies, les relations de pouvoir et les manipulations dont elles font l'objet. Les tentatives de déconstruction du « mythe » du petit-ami par les accompagnant.es génèrent souvent une crispation dans la relation avec les victimes.
- Dans 27% des cas l'entourage amical est mis en cause. Or nous questionnons la porosité de cette catégorie, avec celles du « réseau organisé » (16%), et des « personnes hébergées dans le même lieu de vie » (7%). Il est vraisemblable que différent.es participant.es à l'enquête aient nommé sous des appellations différentes un seul et même acteur ou groupe d'acteurs ; ou encore que des liens étroits existent entre ces distinctes catégories. Par exemple, les réseaux d'exploitation sexuelle instrumentalisent d'autres jeunes filles victimes hébergées en foyer afin de recruter de nouvelles victimes. D'autres réseaux ont recours à des proxénètes intermédiaires, souvent des jeunes filles, qui abordent des victimes potentielles sur les réseaux sociaux en se faisant passer pour de bonnes copines en devenir.
- L'entourage familial est mis en cause dans 13% des cas, confirmant les graves dysfonctionnements familiaux qui ont souvent mené à la mise sous protection de ces jeunes. Lorsque c'est le cas, il est facile d'entrevoir que la reconstruction de liens de confiance avec des personnes adultes sera d'autant plus délicate.
- 7% des questionnaires font état de jeunes en situation de prostitution sans proxénète, d'après les réponses des professionnel.les. Il est possible que pour une partie de ces situations, les jeunes aient passé sous silence l'existence de proxénètes, notamment en raison de l'emprise exercée et de la peur des représailles. Une fois de plus, la possibilité d'entrer en contact avec des clients évoque la facilité d'accès offerte par les réseaux sociaux, notamment.

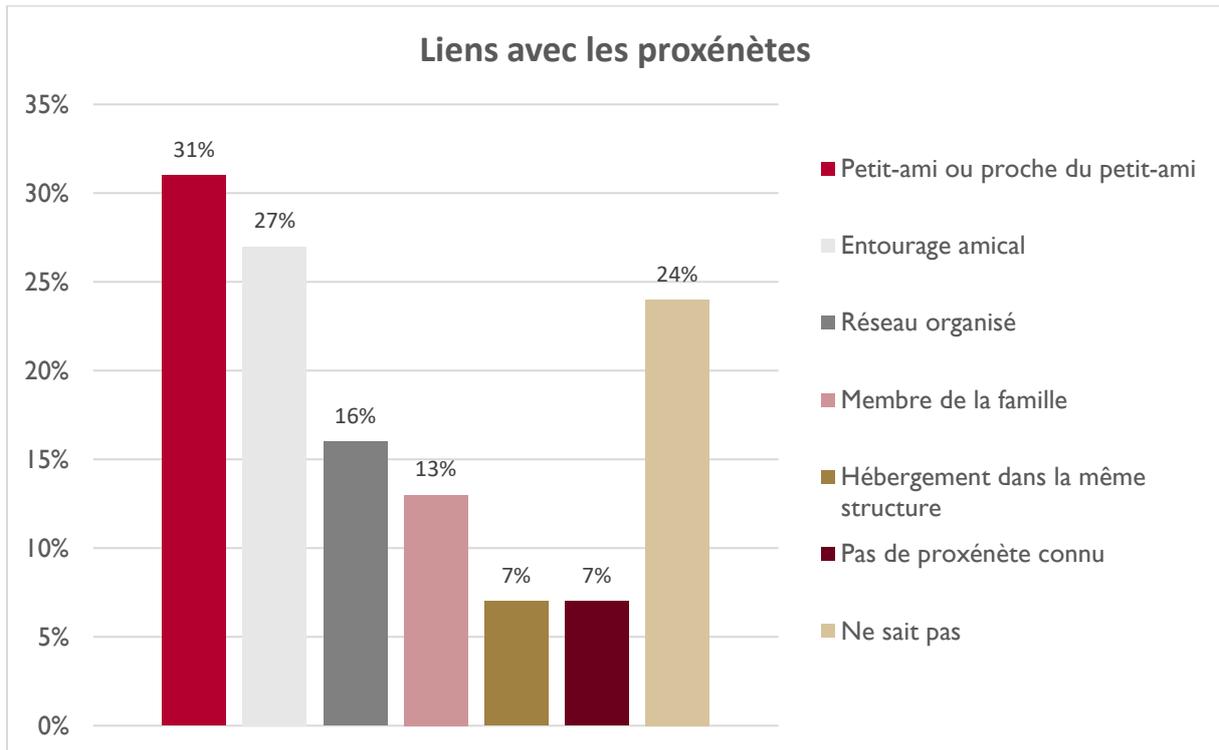
Les questionnaires ont révélé qu'en dépit de leur jeune âge, certaines mineures ont été exploitées successivement par des membres de leur famille, et par leur petit-ami par exemple. C'est pourquoi la somme de l'ensemble des catégories est supérieure à 100%. Il est également notable que dans 25% des questionnaires un flou entoure l'existence de proxénètes.

Cette section sur l'implication de proxénètes tirant profit de mineur.es offre une photographie momentanée du parcours prostitutionnel des individus. L'Amicale du Nid constate que l'implication de personnes tierces n'est pas figée et varie dans le temps.

---

<sup>14</sup> L'article 225-1 du Code civil définit le proxénétisme comme « le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit : 1° D'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ; 2° De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ; 3° D'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire. »

R = 45



#### 4. RETOURS D'EXPERIENCES SUR LA PRISE EN CHARGE DES MINEUR.ES EN SITUATION DE PROSTITUTION OU A RISQUE

- **Les professionnel.les en première ligne pour le repérage**

La nécessité d'être mieux outillé.es pour le repérage des situations ou des risques de prostitution est invariablement nommée par les professionnel.les interrogé.es dans le cadre de l'enquête, de même qu'à l'occasion de formations sur le sujet ou lors d'échanges téléphoniques pour de l'étayage. Les acteurs de terrain expriment clairement le besoin de disposer d'une grille de lecture composée d'indicateurs objectivables, d'autant plus que l'accès à un tel outil soulève d'autres enjeux : la qualité de rédaction des signalements, ou encore la légitimité ressentie par un.e professionnel.le à aborder le sujet avec un.e jeune.

Cela étant, il apparaît important de nuancer les doutes exprimés par les professionnel.les sur leur capacité à repérer des indicateurs de prostitution, puisque dans 66% des situations, ce sont les répondant.es mêmes qui ont repéré celles-ci. Les signaux d'alerte sont donc a priori déjà connus, ayant été identifiés de façon empirique au fil du temps par les acteurs de terrain. Il ressort de nos échanges qu'avoir à portée de main une grille d'indicateurs formalisés renforcerait le sentiment de légitimité pour entreprendre une conversation avec le ou la jeune, ainsi que pour émettre un signalement pour prostitution. Toute la difficulté de ne jamais être témoin direct des faits de prostitution alimente le doute sur la posture adéquate à adopter, la peur de rompre le lien de confiance en toile de fond.

« Le signalement n'est pas systématique car il y a des facteurs subjectifs dans l'évaluation de la situation. Les professionnel.les ont besoin d'être au clair sur les éléments à signaler au parquet : a-t-on besoin d'être certain.e qu'il y a prostitution ou avoir des doutes est suffisant ? »

*Extrait d'entretien*

Les éléments de repérage cités dans les questionnaires se superposent avec ceux établis par l'Amicale du Nid au fil des années. Les questionnaires montrent que souvent c'est la somme de plusieurs indicateurs qui a aidé à lever le voile sur une situation - c'est pourquoi la somme des différents éléments est supérieure à 100% - et c'est alors l'accumulation d'un faisceau d'indices qui incite les professionnel.les à en parler avec les jeunes. La formalisation d'un outil regroupant différents indicateurs de prostitution doit toutefois éviter certains écueils : le repérage de plusieurs éléments dans une situation n'est pas systématiquement synonyme de prostitution. A l'inverse, l'absence de signaux évidents peut dissimuler une situation de prostitution. Cette piste nous invite donc à considérer la formalisation d'une grille de lecture comme un outil certes important, mais en aucun cas figé et prescriptif. Le dialogue avec les mineur.es directement concerné.es demeure dans tous les cas essentiel en cas de doute.

Les données récoltées via le questionnaire vont en ce sens : dans 36% des situations, c'est bel et bien le discours du ou de la jeune qui a permis d'établir l'existence d'une situation ou d'un risque de prostitution. Néanmoins, ce chiffre peut aussi être interprété à rebours : le manque d'outils induit des difficultés au repérage ; la conversation avec le sujet accompagné, qu'elle

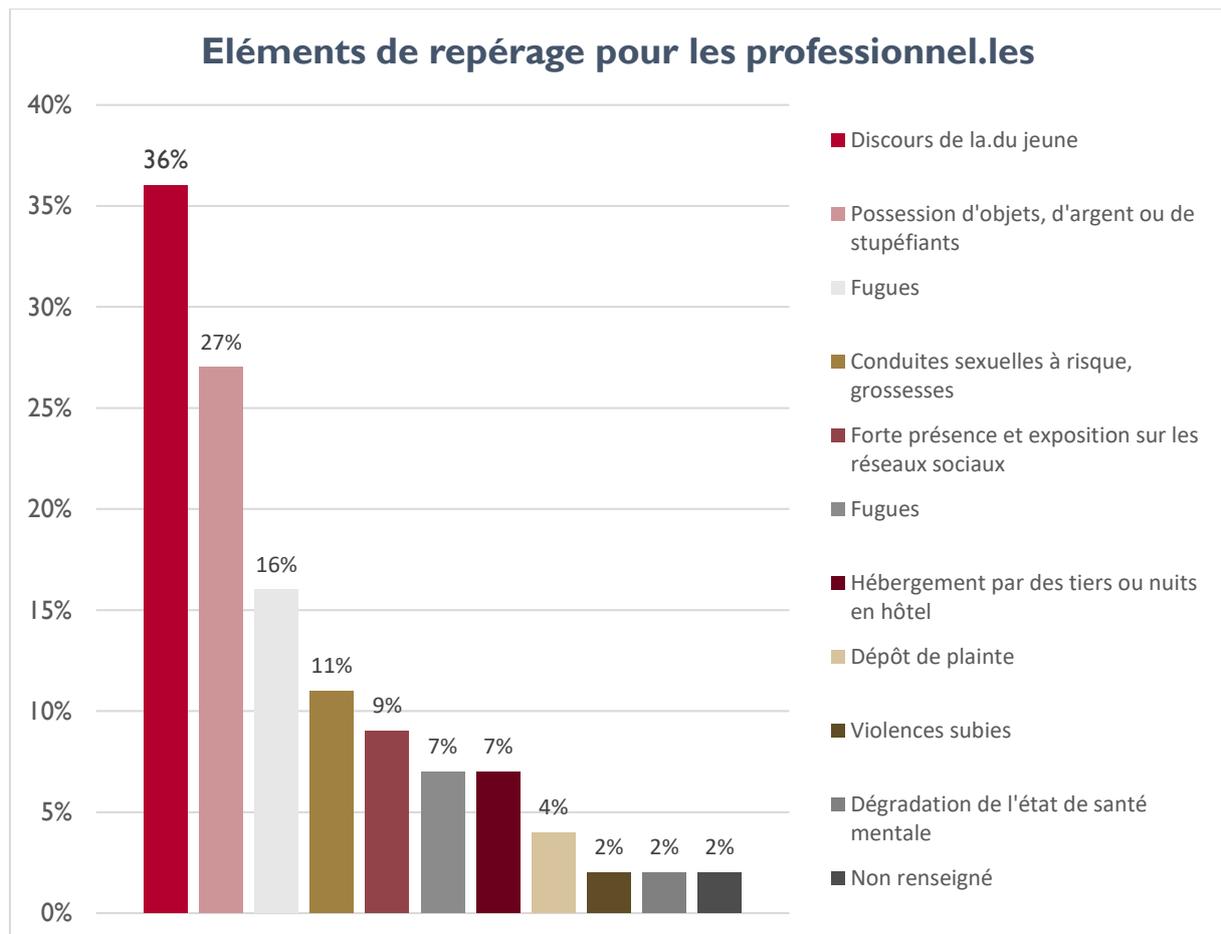
soit initiée par lui ou par le.la professionnel.le, devient alors la possibilité de confirmer des doutes sur la situation.

Les autres éléments de repérage rapportés peuvent être distingués en 4 catégories :

- *Eléments matériels* : possession d'objets, d'argent ou de stupéfiants, nuits passés à l'hôtel, dépôt de plainte à l'encontre des proxénètes
- *Signaux liés aux conséquences de la prostitution* : conduites sexuelles à risque, grossesses, dégradation de l'état de santé mentale, violences subies dans le cadre de la prostitution
- *Signaux liés à l'emprise* : fugues répétées
- *Eléments comportementaux* : surexposition sur les réseaux sociaux, hypersexualisation de soi

Cette liste, issue des réponses au questionnaire, est non exhaustive et peut être complétée par d'autres indicateurs importants, que nous proposons dans le guide de l'Amicale du Nid « Prostitution – Osons en parler »<sup>15</sup>.

R = 45



<sup>15</sup> Annexe 3.

- **En parler avec les mineur.es repéré.es**

Si une partie importante des situations a été repérée grâce à la discussion avec les premier.es concerné.es, c'est bien parce qu'une large majorité de répondant.es ou de membres de leur équipe ont tenté d'initier un échange à ce sujet (dans 78% des cas). Aborder le sujet avec le ou la mineur.e n'est cependant pas synonyme de conversation libre et ouverte ; plusieurs difficultés sont relevées par les acteurs de terrain dans leur tentative d'approche éducative.

En premier lieu, ceux-ci signalent la crainte de mise à mal du lien de confiance, base indispensable à l'instauration du dialogue. Dans bien des cas les professionnel.les se voient opposer à leur tentative d'approche une attitude réticente, défensive, voire agressive, ou tout simplement un déni de la part du.de la mineur.e en question.

Par ailleurs, la banalisation des actes est également évoquée par plusieurs des personnes interrogées, suscitant le désarroi de l'accompagnant.e qui peine à trouver une accroche éducative.

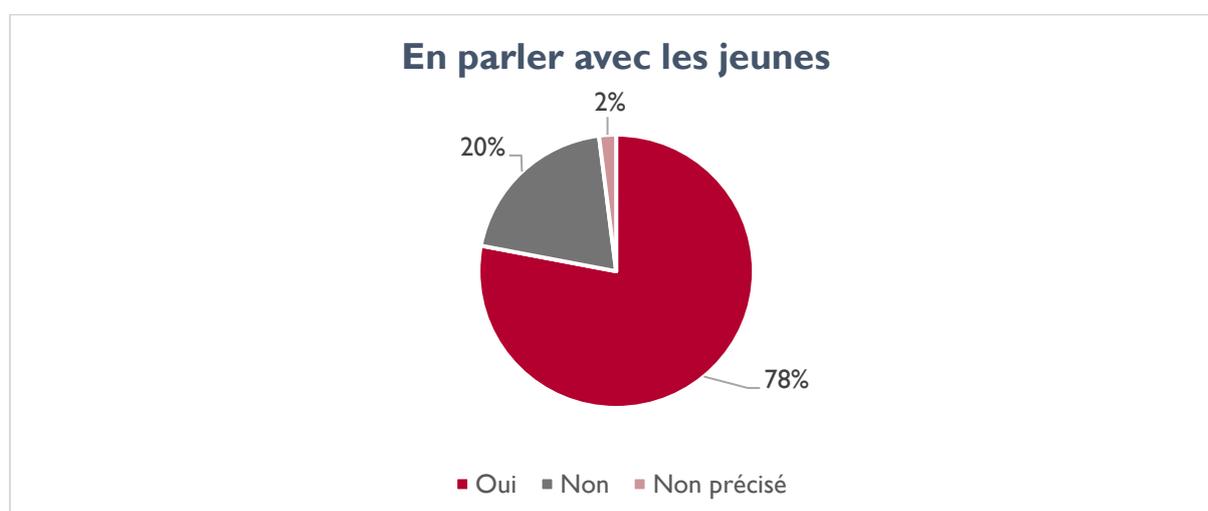
« Le fait de faire payer en prostitution donne une impression de renversement et d'être acteur, mais en réalité il s'agit d'une répétition traumatique. »

*Extrait d'entretien*

A l'inverse, dans certains cas pour le ou la jeune la charge émotionnelle liée au sujet est très grande et se traduit par l'impossibilité à en parler, associée à un sentiment de honte.

Enfin, certaines personnes interrogées ont décrit des empêchements « matériels » au dialogue, tels que les ruptures d'accompagnement - dues au fugues réitérées -, ainsi que la crainte de répercussions - violences, menaces - pour la jeune si celle-ci révélait l'existence d'un réseau d'exploiteurs.

R = 45



- **Accompagner les situations, en dépit des difficultés**

Différentes catégories de freins ressortent pour la prise en charge des victimes :

- *Difficultés éducatives* : créer un lien de confiance permettant d'instaurer un dialogue, et susciter l'adhésion des jeunes relève, d'après de nombreux témoignages, du parcours du combattant. Construire une posture facilitant la libération de la parole est un exercice périlleux, notamment en raison de la fragilité du lien constatée par les répondant.es, des ruptures d'accompagnement et des fugues, ainsi que de l'emprise exercée par les proxénètes et les réseaux exploitant les victimes.
- *Difficultés dues au manque d'information et de formation* : nous avons déjà souligné le manque d'outillage pour le repérage des situations ; passée l'étape de l'identification, les professionnel.les s'interrogent sur le choix des mots pour aborder la prostitution. Cette étape apparaît déterminante pour la construction du lien de confiance. Enfin, plusieurs répondant.es évoquent la méconnaissance de la réalité prostitutionnelle comme limitation à la mise en place d'une prise en charge adaptée. De manière générale, il existe un besoin de formation sur les mécanismes prostitutionnels - les facteurs de vulnérabilité, les conséquences de la prostitution pour les personnes, l'emprise -.
- *Difficultés institutionnelles* : plusieurs personnes interrogées regrettent le manque de lien avec des partenaires spécialisés sur la question de la prostitution afin de mieux cibler les leviers d'intervention auprès des mineur.es victimes. Par-delà l'impératif d'identifier des pistes de travail concrètes, c'est aussi la nécessité de faire un pas de côté, de prendre du recul sur les situations qui est évoquée. Une autre difficulté structurelle concerne le recours aux procédures judiciaires : plusieurs répondant.es suggèrent que les réponses apportées par l'appareil judiciaire semblent insuffisantes au regard de la gravité des signalements effectués, ou des faits dénoncés lors d'éventuels dépôts de plainte<sup>16</sup>.

En miroir de ces difficultés, il nous a semblé primordial de mettre en avant les leviers développés et expérimentés par les professionnel.les de terrain dans la prise en charge des mineur.es victimes de prostitution :

- *Leviers éducatifs* :
  - Maintenir un lien avec les jeunes, y compris pendant les épisodes d'errance, bâtir une relation de confiance, susciter leur adhésion. Les professionnel.les reconnaissent l'utilité de l'outil téléphonique durant les fugues ; communiquer à distance avec le ou la mineur.e, y compris lorsqu'il échappe à l'institution, est un moyen de matérialiser l'inconditionnalité de la prise en charge institutionnelle. C'est aussi une façon de laisser une porte ouverte afin qu'il ou elle se manifeste à sa propre initiative ;
  - Offrir une écoute bienveillante, sans jugement, se rendre disponible ;

---

<sup>16</sup> Une représentante du parquet des mineurs à Toulouse a pu réagir à cet aspect lors de la présentation des résultats préliminaires de l'enquête, témoignant des difficultés procédurales qui limitent la protection des victimes.

- Interroger et reconnaître les violences vécues en amont, revenir sur le parcours de vie. Il s'agit de travailler sur les causes souterraines de la situation de prostitution. Il est souhaitable de faire appel à des partenaires spécialistes en santé psychique, car aborder des traumatismes anciens réactive les fragilités latentes, et requiert un savoir-faire pour contenir les réactions émotionnelles suscitées chez les sujets ;
- Organiser des discussions collectives, mettre en place des actions de prévention (voir encadré ci-dessous) ;
- Aider à l'identification d'un projet alternatif. La reconnaissance des « bénéfiques secondaires »<sup>17</sup> nommés par les mineur.es, exercice ardu pour les accompagnant.es - souvent sidéré.es par la découverte de la situation prostitutionnelle -, est cependant nécessaire car il permet de créer une syntonie entre le sujet mineur et l'adulte. A terme, la compréhension des bénéfiques et « motivations » identifiés par le sujet ouvre des perspectives vers la construction d'un projet de vie alternatif ;
- Informer les victimes sur les droits et la loi : l'invocation d'un cadre protecteur, souvent méconnu des jeunes, peut être un levier dans certaines situations car il octroie à la fois la reconnaissance du statut de victime, tout en rappelant que la posture des professionnel.les est bien de protéger les mineur.es, et non de réprimer ou sanctionner les actes prostitutionnels.
- *Conditions d'accueil :*
  - Offrir un espace sécurisant, un hébergement, éloigné du réseau. Cela passe, dans certains cas, par la proposition de séjours de rupture, dont le succès est à nuancer. Parfois l'emprise est telle que le retour à des conditions d'accueil « traditionnelles » sont synonymes de reprise de contact avec les proxénètes, et de retour à la prostitution. Si l'introduction d'une rupture contextuelle peut engendrer un déclic, il s'avérera déterminant de travailler sur les causes plus profondes de la situation de prostitution ;
- *Travail en partenariat :*
  - Orienter vers des structures de soins somatiques et psychiques. La santé des personnes prostituées est souvent détériorée – en lien avec les violences physiques et sexuelles, troubles du sommeil, troubles alimentaires, exposition aux conduites sexuelles à risque, addictions, etc -. Certain.es professionnel.les rapportent la dimension facilitante des partenariats renforcés, lorsqu'ils ont été mis en place. Ceux-ci permettent d'orienter plus rapidement les jeunes en fonction des besoins repérés. Or, la dimension de la temporalité brève est cruciale pour des jeunes présent.es en « pointillés » dans les structures d'hébergement.
  - Solliciter des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Des liens entre les structures de la protection de l'enfance et les associations spécialisées ont été tissés au cours des dernières années, notamment pour aborder certaines situations concrètes. Les échanges depuis nos champs d'expertise respectifs ont permis de co-construire une meilleure compréhension du phénomène prostitutionnel chez les mineur.es.

---

<sup>17</sup> On entend par « bénéfice secondaire » le fait de tirer un bénéfice - conscient ou non - d'une situation, d'une action ou d'un comportement a priori défavorable, mais dont l'arrêt signifierait la perte du bénéfice en question.

Les répondant.es au questionnaire effectuent un retour positif sur ces collaborations.

« Les groupes permettent de faire émerger les situations d'exploitation sexuelle. Je me souviens par exemple d'une jeune fille qui était déjà suivie par nos services depuis un an et demi, et qui a nommé à cette occasion des pratiques avec des hommes majeurs, sur les réseaux sociaux. Les entretiens ne permettent pas d'aller aussi loin. Généralement il peut y avoir des prémisses [d'évocation de la prostitution], mais les jeunes généralement souhaitent changer de sujet.

*Extrait d'entretien*

## 5. PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Les résultats de cette enquête ont pour vocation d'encourager la poursuite du travail concerté pour affronter la question de la prostitution des mineur.es au niveau local, dans le département de la Haute-Garonne. Plusieurs pistes de travail se dégagent :

- **Mener des actions de prévention auprès des mineur.es**

Accompagner les enfants et les adolescent.es dans la découverte de la vie sexuelle et affective représente un pilier pour la prévention de l'entrée en prostitution. Il s'agit avant tout de promouvoir largement une vision positive de la sexualité, et d'éduquer les jeunes à développer un esprit critique vis-à-vis des injonctions et pratiques sociales qui y sont associées (par exemple la diffusion de *nudes*, les codes de la pornographique, le consentement, l'égalité filles-garçons, le désir, l'orientation sexuelle, etc.). Tout cela dans l'optique de faire de la vie sexuelle et affective un vecteur d'épanouissement. Nous avons pu le constater, des modalités d'intervention collective sont particulièrement pertinentes pour aborder de tels sujets, souvent inconfortables pour les jeunes : les espaces collectifs permettent de « faire tiers ».

D'autre part, sur des lieux d'hébergement accueillant des mineur.es déjà concerné.es par la prostitution, la prévention collective permet aussi de désamorcer les représentations glamourisantes autour de la prostitution parfois mises en avant par des jeunes pour recruter de nouvelles jeunes au sein de réseaux ; les actions de prévention se situent donc à différents niveaux, allant de la prévention universelle jusqu'à la prévention visée (pour des jeunes victimes de prostitution), en passant par de la prévention sélective (pour des jeunes présentant un risque élevé d'entrée en prostitution).

- **Créer des dispositifs spécialisés pour la prise en charge des victimes**

Les participant.es au diagnostic ont mis en exergue certains manques à pallier pour la prise en charge adaptée des mineur.es prostitué.es. Ils et elles signalent le nécessaire déploiement de dispositifs spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de ce public, sur différents axes :

- Des structures et places d'hébergement prenant en compte les besoins particuliers des jeunes : un espace sécurisé et sécurisant, offrant néanmoins une prise en charge à la fois flexible et continue ;
- Une offre de soins somatiques et psychiques adaptée, prenant en compte les vulnérabilités pré-existantes, l'exposition quasi systématique à différents types de violences - sexuelle, physique, psychologique, etc. - et les risques associés à la prostitution - IST, addictions, grossesses non désirées, etc. - ;
- Des lieux d'écoute spécialisée pour aborder la prostitution, les violences sexuelles et d'autres sujets connexes touchant à l'intime et au parcours de vie.

- **Renforcer le travail partenarial**

Nous avons souligné à plusieurs reprises les enjeux d'un maillage partenarial solide autour des situations de mineur.es prostitué.es. Outre la mise en place d'un groupe de travail depuis octobre 2021, réunissant des institutions et professionnel.les de la Haute-Garonne<sup>18</sup>, d'autres acteurs doivent nécessairement être associés pour proposer des dispositifs tenant compte des différentes conséquences de la prostitution pour les victimes. Ils sont bien résumés dans cet extrait de questionnaire :

« Nous sommes en difficultés pour l'accompagnement car le réseau est très présent physiquement auprès de ces jeunes filles. Un travail de partenariat avec le parquet, les forces de l'ordre, les juges des enfants, l'ARS - pour des hospitalisations souvent nécessaires -, les lieux d'accueil et les associations intervenant sur cette thématique me semble indispensable pour proposer un accompagnement global et contenant. »

- **Former les professionnel.les**

Les professionnel.les de terrain interrogé.es dans le cadre de l'enquête nous interpellent à l'unanimité sur la nécessité d'être mieux formé.es sur la question de la prostitution des mineur.es. L'Amicale du Nid 31 a également constaté, depuis plusieurs années, une recrudescence des demandes de formation sur la thématique. Les différents modules de formation devraient répondre à différents enjeux :

- La déconstruction des représentations associées à la prostitution, et notamment celle des mineur.es. Parfois minimisée en tant que « conduite sexuelle à risque » ou « expérience sexuelle », il est crucial de resituer la prostitution en tant qu'exercice de violences multiples, symptôme de la rencontre d'un contexte sociétal patriarcal, d'une période de vie charnière pour la construction du sujet (l'adolescence) et de vulnérabilités individuelles ;
- La connaissance des principaux indicateurs de prostitution, afin de faciliter le repérage des situations à risque et de pouvoir engager une conversation avec les mineur.es concerné.es ;
- La compréhension des facteurs de vulnérabilité et des conséquences de la prostitution afin de proposer un accompagnement adapté, qui prendra en compte le parcours de vie dans son intégralité ;
- Des outils pour aborder de la question de la prostitution avec le ou la jeune - notamment s'agissant des termes facilitant l'ouverture d'un dialogue, prenant en compte sa temporalité - puis l'accompagnement, en vue de créer ou préserver le lien de confiance, et de solidifier le sentiment de légitimité des professionnel.les dans les postures éducatives adoptées ;
- Un rappel sur l'impératif de signalement et des outils facilitant sa mise en œuvre ;
- Des informations concernant les différents dispositifs et partenaires existants, pour optimiser l'orientation et la prise en charge globale des victimes.

---

<sup>18</sup> Parmi les membres du groupe de travail sur la prostitution des mineur.es en Haute-Garonne, nous recensons des représentant.es de : l'ASE, le CDEF 31, la DTPJJ, les Clubs de prévention, la MECS Pargaminières, l'ITEP Château Sage. Le RAP 31, l'EMAC 31 et l'Amicale du Nid 31 composent le comité de pilotage du même groupe.

- **Informier pour mieux signaler**

De nombreux signalements sont déjà effectués pour alerter le parquet sur des doutes ou des situations avérées de prostitution. Néanmoins, l'enquête et les échanges avec les professionnels de terrain nous invitent à constater qu'il existe encore plusieurs obstacles à la mise en oeuvre systématique de cette pratique. A la question « vous sentez-vous suffisamment informé.e sur ce que dit la loi française à propos de la prostitution en général, et concernant les mineur.es en particulier ? », 60% des répondant.es ont répondu négativement. Ainsi, il apparaît nécessaire en premier lieu de proposer des actions d'information et de sensibilisation sur la législation sur la prostitution des mineur.es et les obligations professionnelles corrélatives. Ensuite, de nombreux acteurs de terrain font part de leurs réticences à entreprendre une telle procédure, ne pouvant attester avec certitude de la situation de prostitution. Une meilleure connaissance des indicateurs et la mise à disposition de canevas standards, qui pourraient être élaborés conjointement avec les opérateurs de justice, sont des objectifs accessibles qui pourraient contribuer à l'amélioration des pratiques de signalement. Nous rappelons qu'en plus de permettre le déploiement de moyens en vue de protéger immédiatement les victimes, le signalement systématique auprès du parquet permettrait de mesurer l'ampleur du phénomène, et en ligne de mire l'adéquation des ressources servant à l'affronter.

- **Observer, documenter, analyser**

A l'heure où paraît ce rapport, nous observons de nombreux efforts de documentation du phénomène prostitutionnel chez les mineur.es, aux niveaux national et local, quantitatifs et qualitatifs. En plus de ces études qui serviront de référence, cette enquête ouvre de nouvelles perspectives d'études sur certains aspects évoqués en filigrane. A titre non exhaustif, nous proposons ici quelques pistes :

- Les conduites addictives chez les mineur.es en situation de prostitution ;
- Le phénomène des « victimes-auteurs » de prostitution chez les mineur.es ;
- Violences sexuelles, psycho-trauma et prostitution chez les mineur.es ;
- Le phénomène prostitutionnel chez les mineur.es de sexe masculin et transgenres ;
- Etc.

### Annexe I : Questionnaire en ligne

## Questionnaire – Démarche diagnostique sur la prostitution des mineur.es en Haute-Garonne

### Les objectifs :

En Haute-Garonne, il n'existe actuellement aucun établissement ou service spécialisé dans l'accueil, l'hébergement et/ou l'accompagnement de mineur.es en situation de prostitution. Pourtant, les observations faites par l'Amicale du Nid 31, en tant qu'association spécialisée dans l'accompagnement des personnes connaissant ou ayant connu la prostitution, révèlent que le phénomène prostitutionnel existe chez les jeunes et notamment chez les mineur.es. En effet, nous avons enregistré une hausse significative depuis plusieurs années des sollicitations émanant de professionnel.les de terrain en demande de conseils ou d'orientation, ainsi que des demandes de formation sur le sujet. Les médias se sont également emparés de la problématique plusieurs mois, augmentant sa visibilité aux yeux de l'opinion publique, et favorisant également une mobilisation des pouvoirs publics.

Malgré tout, les données disponibles demeurent pour l'instant fragmentaires, et motivent la réalisation d'un état des lieux local portant spécifiquement sur les mineur.es prostitué.es et leur prise en charge.

A travers cette démarche diagnostique, l'Amicale du Nid 31 souhaite

1. Faire remonter les risques et les situations de prostitution identifiés de manière probable, ou avérée, par les acteurs.trices de terrain

2. Faire remonter les ressources et les besoins de ces acteurs.trices sur la problématique de la prostitution des mineur.es

### A propos du questionnaire :

Ce questionnaire est adressé aux professionnel.les et bénévoles susceptibles de rencontrer ou recevoir des personnes mineures en situation ou en risque de prostitution.

Il est auto-administré, en ligne, via Google Form (une version Word peut aussi être demandée à [orlane.vidal@amicaledunid31.fr](mailto:orlane.vidal@amicaledunid31.fr)).

L'ensemble des réponses sera anonymisé lors du traitement des données. La restitution fera apparaître uniquement les structures et les fonctions.

Les questions portent, en priorité, sur votre pratique au cours des trois dernières années (2018-2019-2020). Vous pouvez cependant indiquer des données plus anciennes, si elles vous semblent pertinentes.

### Qu'entend-on par prostitution ?

Elle est rarement nommée comme telle, et plus particulièrement chez les jeunes : on parle de *débrouille*, d'*escorting*, de *michetonnage*, de *masseuses*, d'*accompagnatrices*, d'*hôtesses*, de *sugar babies*... Ces termes euphémisent une même réalité : l'achat d'actes sexuels, avec une contrepartie qui peut être financière ou non (hébergement, nourriture, vêtements, téléphone portable...), et des conséquences importantes pour les personnes qui sont marchandisées. Revêtant diverses formes, elle peut avoir lieu à l'extérieur (rue, route, forêt, parking...) ou dans des espaces clos (hôtel ou appartement, via Internet notamment, salon de massage, bar à hôteses, boîte de nuit...).

### Introduction : quelques données vous concernant

Les réponses au questionnaire seront anonymisées lors du traitement des données.

> Nom de l'organisation ou du service :

- > Nom du/de la répondant.e :
- > Fonction :
- > Adresse mail (facultatif) :
- > Numéro de téléphone (facultatif) :
- > Vos principales missions :
- > Vous remplissez le questionnaire :
  - A titre individuel
  - A titre collectif (service ou structure)
- > Si le questionnaire est rempli à titre collectif, combien de professionnel.les / bénévoles ont été consulté.es ?

### **I- Repérage des mineur.es en situation, probable ou avérée, de prostitution**

- > Avez-vous déjà eu connaissance de situations de prostitution, probables ou avérées, parmi les enfants et adolescent.es rencontré.es dans votre structure ?
  - Oui
  - Non

**Si OUI (situations repérées), merci de répondre aux questions suivantes**  
**Si NON (pas de situation repérées), merci de passer à la dernière page**

- > Approximativement, combien de mineur.es sont concerné.es sur les trois dernières années (2018-2019-2020) ?
- > Comment avez-vous pris connaissance de ces situations ?
  - Situations repérées par votre service
  - Situations rapportées par des partenaires
  - Autre (précisez)
- > Si elles ont été repérées par votre service, quels éléments vous ont permis de penser qu'il s'agissait de prostitution ?

### **II- Description des situations**

Dans cette section, vous allez pouvoir décrire les situations, probables ou avérées, dont vous avez connaissance.

Ces situations peuvent concerner un.e mineur.e en particulier, ou un groupe de mineur.es présentant des similarités dans leur profil ou leur parcours de vie.

SI VOUS SOUHAITEZ DÉCRIRE PLUSIEURS SITUATIONS : à la fin de la description de la situation n°1, il vous sera proposé d'ajouter une situation n°2 etc.

#### **Situation n°1**

### Les mineur.es concerné.es

- > Combien de mineur.es environ cette situation concerne-t-elle ?
- > Quels sont le sexe, l'âge et la nationalité des mineur.es concerné.es ?
- > Où vivent-elles ou sont-elles hébergées ?
- > Les personnes concernées ont-elles déjà fait des fugues ?
- > La ou les personnes concernées est/sont-elle(s) en situation de handicap physique ou mental ?
- > Y a-t-il des éléments dans leur parcours de vie qui vous semblent pertinents pour comprendre leur entrée dans le système prostitutionnel (par exemple : contexte familial, violences vécues, fugues...) ?  
Si oui, lesquels ?

### Les faits de prostitution

- > Dans quel(s) type(s) de lieu les faits de prostitution se déroulent-ils ?
  - Logement particulier
  - Logement loué via Airbnb ou une autre plateforme
  - Bar / Club
  - Forêt / Bois
  - Hôtel
  - Route
  - Rue
  - Salon de massage
  - Structure d'hébergement
  - Etablissement scolaire
  - Inconnu
  - Autre (précisez)
- > Dans quelle(s) ville(s) / zone(s) géographique(s) ont eu lieu ces faits ?
- > Quelle(s) forme(s) prennent les contreparties à l'acte sexuel ?
  - Argent
  - Hébergement
  - Objets et autres biens
  - Autre (précisez)
- > Comment les « clients » entrent-ils en contact avec les mineur.es en situation de prostitution ?
  - InternetLe cas échéant, savez-vous quelle(s) plateforme, application(s) ou réseau(x) social(aux) ont été utilisés ?
  - Téléphone
  - Lieux publics
  - Autres (précisez)
- > Disposez-vous d'information sur ces « clients » (sexe, âge, provenance géographique...) ?
- > A votre connaissance, y a-t-il des proxénètes ?  
*Pour rappel, la loi française (articles 225-5 et suivants du code pénal) définit comme proxénète toute personne qui :*
  - aide, assiste, protège la prostitution d'autrui
  - tire profit de la prostitution d'autrui
  - embauche ou entraîne quelqu'un.e pour qu'elle/il se prostitue

- exerce une pression sur quelqu'un.e pour qu'elle/il se prostitue

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

> Si oui, quels sont leurs liens avec la / les personne(s) mineure(s) prostituée(s) ?

- Petit ami
- Réseau « amical »
- Membre de la famille
- Réseau de prostitution
- Hébergement dans la même structure
- Autre (précisez)

> Comment sont-ils entrés en contact avec elles/eux (par exemple : via les réseaux sociaux, lors d'une fugue, à l'école...) ?

> A votre connaissance, parmi les personnes proxénètes, certaines sont-elles mineures ?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

> Décrire une autre situation

- Oui
- Non, passer à la rubrique suivante

### **III- Prise en charge des mineur.es en situation, probable ou avérée, de prostitution**

> Avez-vous pu parler de la prostitution avec les mineur.es concerné.es ?

> Si oui, quels éléments avez-vous mobilisé / travaillé avec ces mineur.es ? Si non, quels sont les freins qui vous en ont empêché.e ?

> Avez-vous travaillé avec des partenaires extérieurs ? Si oui, lesquels ?

> Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées lors de ces prises en charge ?

> Quelles actions vous ont semblé faire levier dans l'accompagnement ? D'après vous, pourquoi ?

> Souhaitez-vous apporter d'autres informations complémentaires ?

### **IV- Ressources et besoins**

> Vous sentez-vous suffisamment informé.e sur ce que dit la loi française sur la prostitution en général et concernant les mineur.es en particulier ?

*Pour rappel, la loi de 2002 relative à l'autorité parentale précise dans son article 13 que :*

*- La prostitution des mineur.es est interdite sur tout le territoire de la République.*

*- Tout.e mineur.e en situation de prostitution est réputé.e en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.*

*- Solliciter, accepter ou obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, un acte sexuel de la part d'un.e mineur.e en situation de prostitution est puni de trois ans d'emprisonnement et 45 000 EUR d'amende.*

- Oui
- Non

> Vous sentez-vous suffisamment outillé.e(s) sur la question de la prostitution des mineur.es ?

- Oui
- Non

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer le repérage et la prise en charge des mineur.es en situation ou en risque de prostitution, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer la prévention de la prostitution des mineur.es, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Des informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter ?

### **Pas de situations de prostitution repérées**

#### **II-bis- Ressources et besoins**

> Vous sentez-vous suffisamment informé.e sur ce que dit la loi française sur la prostitution en général et concernant les mineur.es en particulier ?

*Pour rappel, la loi de 2002 relative à l'autorité parentale précise dans son article 13 que :*

*- La prostitution des mineur.es est interdite sur tout le territoire de la République.*

*- Tout.e mineur.e en situation de prostitution est réputé.e en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.*

*- Solliciter, accepter ou obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, un acte sexuel de la part d'un.e mineur.e en situation de prostitution est puni de trois ans d'emprisonnement et 45 000 EUR d'amende.*

- Oui
- Non

> Disposez-vous de ressources sur la prostitution des mineur.es en interne ou en externe de votre structure ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour prévenir ce type de situations ? Si oui, lesquels ?

> Des dispositifs (formalisés ou non) existent-ils au sein de votre structure pour repérer ce type de situations ? Si oui, lesquels ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer le repérage et la prise en charge des mineur.es en situation ou en risque de prostitution, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Selon vous, comment pourrait-on améliorer la prévention de la prostitution des mineur.es, au sein de votre structure et de manière plus globale ?

> Souhaitez-vous apporter d'autres informations complémentaires ?

#### **Conclusion : pour aller plus loin**

> Acceptez-vous d'être recontacté.e dans le cadre de cet état des lieux ?

> Connaissez-vous des personnes ressources pour cet état des lieux ? Si oui, comment pouvons-nous les contacter ?

**Merci !**

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter :  
Orlane VIDAL, chargée de prévention et formation à l'Amicale du Nid 31  
05.34.41.57.65  
[orlane.vidal@amicaledunid31.fr](mailto:orlane.vidal@amicaledunid31.fr)

## Annexe 2 : Liste des structures participantes au diagnostic

<b>Conseil départemental</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Aide Sociale à l'Enfance 31 (ASE)</li><li>• Conseil Départemental 31 (CD 31)</li><li>• Service d'Accueil des Mineurs Isolés (SAMI)</li><li>• Protection Maternelle et Infantile 31 (PMI)</li><li>• Maison Des Solidarités (MDS) de Basso Cambo, les Minimes, Rangueil, Salies du Salat, Aucamville</li></ul>
<b>Métropole de Toulouse</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mairie de Toulouse – Domaine Lutte contre les Exclusions (LCE)</li><li>• Accueil jeune (non précisé)</li><li>• Clubs de prévention de Toulouse Le Mirail, Est, ainsi que d'autres clubs de Toulouse métropole (non précisé)</li><li>• Club de prévention de Colomiers</li><li>• CCAS de Villeneuve-tolosane</li><li>• CCAS de Saint-Orens</li><li>• Maison citoyenne En Jacca, Colomiers</li></ul>
<b>Dispositifs médico-sociaux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Equipe Mobile d'accompagnement Médico-social (EMAC) 31</li><li>• ITEP Château Sage</li></ul>
<b>CEGIDD</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic 31</li></ul>
<b>Lieux d'hébergement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre Départemental Enfance et Famille (CDEF) 31</li><li>• Association pour le Soin et la Protection de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte (ASPE2A)</li><li>• Lieu de Vie Le Goeland</li></ul>
<b>PJJ</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Direction territoriale de la PJJ Haute-Garonne/Ariège/Hautes-Pyrénées</li><li>• STEMO Toulouse St- Exupéry</li></ul>
<b>Forces de l'ordre</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère de l'intérieur - Lutte contre les stupéfiants et économie souterraine</li></ul>
<b>Autres</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réseau adolescence et partenariat</li><li>• Maison des droits des enfants et des jeunes</li><li>• Fédération Compagnonnie Régionale Occitanie</li></ul>

## Comment repérer ?

**IL N'Y A PAS DE PROFIL TYPE.  
CE QUE L'ON PEUT REPÉRER, C'EST UN FAISCEAU D'INDICES.**

<b>SIGNAUX LIÉS AUX FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ</b>	<b>ISOLEMENT, SOLITUDE</b> AVOIR DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES, NOTAMMENT SEXUELLES <b>CARIENCES AFFECTIVES ET/OU ÉDUCATIVES</b> <b>DIFFICULTÉS FAMILIALES</b> <b>MANQUE D'ESTIME DE SOI, DÉVALORISATION</b> <b>PRÉCARITÉ, BESOIN D'ARGENT, ERRANCE, BESOIN D'HÉBERGEMENT</b> <b>SITUATION ADMINISTRATIVE IRRÉGULIÈRE</b> <b>STIGMATISATION DUE À L'ORIENTATION SEXUELLE</b> <b>ÊTRE CIBLÉ-E PAR LES AGRESSEURS DU FAIT DE SA COULEUR DE PEAU OU DE SON ÂGE</b>
<b>SIGNAUX LIÉS AUX CONSÉQUENCES PHYSIQUES PSYCHIQUES ET SOCIALES</b>	<b>BLESSURES, BLEUS, DOULEURS FRÉQUENTES, FATIGUES CHRONIQUES</b> <b>TROUBLES ALIMENTAIRES</b> <b>PROBLÈMES GYNÉCOLOGIQUES, VIH, INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES, GROSSESSES NON-DÉSIRÉES</b> <b>SIGNES DE DISSOCIATION ET DE DÉCORPORALISATION : NE PLUS RESSENTIR ET DONC NE PLUS POUVOIR MANIFESTER D'ÉMOTIONS, NE PLUS RESSENTIR LA DOULEUR, NE PLUS « ÊTRE DANS SON CORPS »</b> <b>STRESS POST-TRAUMATIQUE* : ANXIÉTÉ, TROUBLES DU SOMMEIL, FLASHBACKS (EX : UNE IMAGE FAIT REVIVRE LE TRAUMATISME)</b> <b>DÉPRESSION, COMPORTEMENTS DESTRUCTEURS, PENSÉES SUICIDAIRES, ADDICTIONS</b> <b>SENTIMENT DE HONTE ET CULPABILITÉ, OBLIGATION DE DISSIMULER UNE PARTIE DE SA VIE, DISSONANCE COGNITIVE</b> <b>EXCLUSION SOCIALE, REPLI SUR SOI, DÉINVESTISSEMENT SOCIAL</b> <b>TROUBLES DE LA SANTÉ SEXUELLE*</b> <b>RAPPORTS AU TEMPS ET À L'ARGENT INHABITUELS, CONSUMÉRISME COMPENSATOIRE</b>
<b>SIGNAUX D'EMPRISE*</b>	<b>SEMBLE TENU-E DE RÉPONDRE IMMÉDIATEMENT AU TÉLÉPHONE</b> <b>SE PRÉSENTE TOUJOURS ACCOMPAGNÉ-E AUX RENDEZ-VOUS</b> <b>PARAÎT INCAPABLE DE PRENDRE SEUL-E UNE DÉCISION POUR LUI-ELLE-MÊME</b>



## ATTENTION, CES SIGNAUX NE SONT QUE DES POINTS DE REPÈRE, IL N'Y A AUCUN DÉTERMINISME.

Ces indicateurs sont issus des constats de terrain, mais ils ne signifient pas automatiquement qu'il y a situation de prostitution, et ils ne prétendent pas à être exhaustifs.

Comme pour les autres formes de violences, les personnes concernées peuvent ne pas se reconnaître comme victimes, tout en présentant des signaux d'alerte et/ou « tendant des perches » aux professionnel·les qui les reçoivent. Il est rare qu'elles en parlent spontanément. Le plus le plus sûr est donc de poser la question.

Chez des jeunes, surtout si vous les voyez régulièrement, vous pouvez constater en particulier :

- Changement d'attitude, de fréquentations, de comportements avec les autres
- Changement de vocabulaire concernant la sexualité
- Changement de style vestimentaire, brutale prise ou perte de poids
- Fugues, évitements, repli sur soi
- Violences envers soi (scarifications par exemple) ou envers les autres

**MINEUR·ES ET  
SIGNAUX D'ALERTE**

Parfois vous pouvez également observer des indicateurs matériels :

- Des relations avec des hommes plus âgés, des voitures qui passent les chercher
- De grosses sommes d'argent liquide, de la lingerie, des préservatifs, une bombe lacrymogène, une carte de club
- Plusieurs téléphones

**Attention ! Un seul signe ne suffit pas, il ne faut pas non plus voir la prostitution partout.**

### **Emprise**

Relation de domination mise en place par une personne en position de pouvoir et qui vise l'exploitation d'autrui. La personne sous emprise croit qu'elle n'a pas le choix et intériorise la volonté de l'autre au détriment de ses propres intérêts.

### **Psychotraumatisme ou état de stress post-traumatique**

Un événement traumatique menaçant l'intégrité d'une personne peut provoquer des conséquences psychiques importantes comme des troubles de la mémoire, du sommeil ou de l'alimentation, des pratiques d'évitement, de la dissociation, de l'hypervigilance, de l'impulsivité, de la somatisation, ou des crises d'angoisse.

### **Santé sexuelle**

État de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. (OMS)